



Assemblée générale

Distr. générale
11 janvier 2011
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session
Point 150 de l'ordre du jour
**Financement de la Mission intégrée
des Nations Unies au Timor-Leste**

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du mandat	4
A. Considérations générales	4
B. Exécution du budget	5
C. Activités d'appui de la Mission	8
D. Coopération régionale	8
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	8
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	10
III. Exécution du budget	54
A. Ressources financières	54
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	55
C. Répartition mensuelle des dépenses	55
D. Autres recettes et ajustements	56
E. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	56
F. Contributions non budgétisées	57
IV. Analyse des écarts	57
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	61



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (processus politique, secteur de la sécurité et état de droit, gouvernance, développement et coordination des activités humanitaires, et appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	64 054,9	63 610,5	444,4	0,7
Personnel civil	77 743,0	76 866,7	876,3	1,1
Dépenses opérationnelles	64 141,5	50 641,6	13 499,9	21,0
Montant brut	205 939,4	191 118,8	14 820,6	7,2
Recettes provenant des contributions du personnel	7 760,7	8 708,5	(947,8)	12,2
Montant net	198 178,7	182 410,3	15 768,4	8,0
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	205 939,4	191 118,8	14 820,6	7,2

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes prévus (moyenne)	Postes	Taux de
			effectivement pourvus (moyenne)	vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	34	34	33	2,9
Police des Nations Unies	1 045	938	971	(3,5)
Unités de police constituées	560	513	558	(8,7)
Personnel recruté sur le plan international	446	446	358	19,7
Personnel recruté sur le plan national	981	981	889	9,3
Volontaires des Nations Unies ^a	204	204	181	11,2

Postes de temporaire^d

Personnel recruté sur le plan international	11	11	4	63,6
Administrateurs recrutés sur le plan national	2	2	1	50,0
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	4	4	2	50,0

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

^c Y compris 62 postes de Volontaires approuvés pour les activités liées aux élections de *suco* (au niveau des villages).

^d Y compris 12 postes de temporaire dont 6 recrutés sur le plan international et 6 sur le plan national pour les activités liées aux élections de *suco*.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Dans son rapport du 6 février 2009 (A/63/710), le Secrétaire général a présenté un projet de budget de fonctionnement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (exercice 2009/10) d'un montant brut de 210 610 000 dollars. Les effectifs suivants y étaient prévus : 34 officiers de liaison, 1 045 policiers des Nations Unies, 560 membres d'unités de police constituées, 452 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 996 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 72 administrateurs) et 146 Volontaires des Nations Unies. Par la suite, le Secrétaire général a présenté les ressources nécessaires pour l'appui aux élections de conseils de village et de municipalité dont le montant brut se chiffrait à 3 073 200 dollars, ce qui permettrait le déploiement temporaire de 6 fonctionnaires recrutés sur le plan international (2 P-4 et 4 P-3) et de 6 autres recrutés sur le plan national, dont 2 administrateurs, ainsi que de 62 volontaires des Nations Unies (voir A/63/710/Add.1). Les dépenses liées aux élections devaient être couvertes sans dépassement de l'enveloppe budgétaire prévue, grâce à des gains d'efficacité.

2. Dans son rapport daté du 23 avril 2009 (A/63/746/Add.3), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'offrir des crédits d'un montant brut de 202 474 338 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.

3. Dans sa résolution 63/292, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 205 939 400 dollars au titre du fonctionnement de la Mission pour la période allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010. Le montant total du budget a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

4. Les hypothèses budgétaires figurant dans le rapport pour 2009/10 prévoyaient la reprise par la Police nationale du Timor-Leste (PNTL) de sa mission première de maintien de l'ordre dans tous les districts en 2010 et le retrait parallèle du personnel de police des Nations Unies, notamment 236 policiers des Nations Unies et, initialement, une unité de police constituée. En janvier 2010, la mission d'évaluation technique des Nations Unies a procédé à une évaluation approfondie pour déterminer le degré auquel la Police nationale du Timor-Leste était préparée à assumer sa responsabilité principale de maintien de l'ordre, ainsi que de la situation en matière de sécurité au Timor-Leste. Comme le processus de reprise par la PNTL de ses responsabilités prenait du retard par rapport aux échéances prévues du fait qu'elle ne respectait pas les critères mutuellement convenus, l'équipe d'évaluation technique a recommandé que des effectifs de la Police des Nations Unies soient nommés progressivement de 1 605 à 1 280 à la mi-2011, sous réserve d'une évaluation de suivi qui devait être menée à la fin de 2010. Toutefois, dans sa résolution 1912 du 26 février 2010, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la MINUT, et maintenu l'intégralité des effectifs de la Police des Nations Unies.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

5. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission dans sa résolution 1704 (2006) et l'a prorogé dans ses résolutions ultérieures. Le mandat relatif à

l'exercice considéré est énoncé dans les résolutions 1867 (2009) et 1912 (2010), par lesquelles le Conseil l'a prorogé jusqu'au 26 février 2011 au niveau actuel autorisé. Dans son rapport du 12 février 2010 (S/2010/85), le Secrétaire général a inclus un aperçu des conclusions et recommandations de la mission d'évaluation technique effectuée en janvier 2010 et des consultations intensives qu'il avait tenues avec les autorités timoraises et d'autres parties prenantes compétentes. En outre, par sa résolution 1867 (2009), le Conseil a également prié la MINUT de fournir, dans les limites de son mandat, l'appui nécessaire en prévision des élections locales prévues pour octobre 2009 comme suite à la demande du Gouvernement timorais.

6. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de consolider la sécurité et la stabilité dans un Timor-Leste indépendant.

7. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux figurant à la section F ci-après pour chaque composante (processus politique; secteur de la sécurité et état de droit; gouvernance, développement et coordination des activités humanitaires; et appui).

8. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2009/10, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Exécution du budget

9. Au cours de l'exercice budgétaire considéré, la Mission a apporté une contribution importante à l'amélioration de la sécurité et de la stabilité du Timor-Leste et à la préservation de son indépendance, en aidant le Gouvernement et les institutions nationales concernées à promouvoir une culture de gouvernance démocratique et le dialogue politique entre les parties prenantes timoraises. En collaboration avec ses partenaires internationaux, la Mission a continué à favoriser des avancées vers la réconciliation nationale par un dialogue avec les principaux acteurs des partis politiques constitués en organisant des réunions périodiques, et a facilité le dialogue entre les partis politiques et les acteurs politiques, à divers niveaux. La Mission a également fourni un appui à la tenue d'élections de *suco* libres et régulières, avec des résultats acceptés par la population.

10. La mise en œuvre du programme de renforcement des capacités visant à promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes a progressé. Le Parlement national a approuvé un certain nombre de textes législatifs importants, notamment le Code pénal, la loi sur les dirigeants des communautés et les élections locales (*suco*) et la loi contre la violence familiale. Des progrès ont également été faits en ce qui concerne la mise au point finale du budget de l'État pour 2010, des lois sur la sécurité nationale, la défense nationale et la sécurité interne, le recensement de la population et du logement, les lois sur la Commission de la lutte contre la corruption, les modifications à apporter au statut des anciens combattants pour la libération, le régime de rémunération des membres de l'appareil judiciaire,

la loi sur le découpage territorial et administratif, et l'utilisation de l'emblème du Comité international de la Croix-Rouge.

11. Dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité et de l'état de droit, la Police des Nations Unies a continué à mettre l'accent sur la réduction de la criminalité, et s'est employée en particulier à préparer la PNTL à reprendre ses responsabilités. Après le transfert des responsabilités en matière de police dans deux districts (Lautem et Oecussi) au cours de l'exercice précédent, quatre nouveaux districts (Manatuto, Viqueque, Ainaro et Baucau) et trois unités (Centre de formation de la police, Groupe de la police maritime et Département d'information stratégique) ont été transférés aux autorités timoraises. La Police des Nations Unies a revu son concept d'opérations pour tenir compte du renforcement de la stratégie de partenariat adoptée en ce qui concerne l'encadrement, de suivi et la fourniture de conseils à la PNTL. Le processus d'immatriculation et le certification des membres de la PNTL s'est également poursuivi, et 93 % des agents de la PNTL (soit 2 922 sur 3 149) ont été certifiés au 30 juin 2010. Le retard enregistré dans la reprise par la PNTL de sa mission de maintien de l'ordre résulte du fait que certains districts et unités ne répondaient pas aux critères convenus par le Gouvernement et la Mission.

12. Le Groupe de liaison militaire a poursuivi ses activités de surveillance dans tout le pays en mettant l'accent en particulier sur les zones frontalières les plus sensibles, notamment, dans le district d'Oecussi.

13. La réforme du secteur de la sécurité a continué à bénéficier d'un appui, notamment pour la mise en place d'un cadre juridique, des conseils ont été donnés au Parlement national sur le terrain de lois relatives à la sécurité nationale qui ont été promulguées en avril 2010 et une assistance technique a été fournie au Gouvernement pour la rédaction de la politique de sécurité nationale, qui a été présentée au Conseil des ministres.

14. Dans le domaine des droits de l'homme et de la justice transitionnelle, la Mission a fourni conseils, assistance technique et services de formation à des institutions publiques, notamment la PNTL et les Forces armées du Timor-Leste (F-FDTL). Elle a également fourni des conseils et une assistance à des représentants de la société civile, en ce qui concerne les normes relatives aux droits de l'homme et les moyens d'exercer une surveillance efficace pour lutter contre les violations éventuelles. Elle a poursuivi son action pour aider le Bureau du Procureur général à mener à bien les enquêtes sur les crimes graves commis en 1999 et aider le Gouvernement et le Parlement à appliquer les recommandations formulées par la Commission Vérité, accueil et réconciliation et la Commission Vérité et amitié.

15. Au titre de la composante 3 relative à la gouvernance, au développement et à la coordination des activités humanitaires, la Mission a continué à fournir des conseils et des services d'appui aux institutions nationales et à la société civile, en partenariat avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et d'autres partenaires humanitaires et partenaires de développement.

16. En ce qui concerne la mise en place d'un État et d'institutions gouvernementales démocratiques viables, des progrès ont été réalisés dans des domaines tels que la décentralisation, les élections, la transparence et la responsabilisation, et la fonction publique. Le programme de réforme administrative du Gouvernement a progressé avec la mise en place de la Commission de la fonction publique et de la Commission de lutte contre la corruption. Avec l'appui d'une

équipe électorale intégrée de la MINUT et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les élections de *suco* se sont bien déroulées, sous la ferme direction des organes électoraux nationaux. Le Gouvernement a cependant décidé de différer les élections municipales, qui auront lieu après les élections générales de 2012. Les communications et la coordination entre institutions et parties prenantes nationales ont été facilitées grâce à l'organisation de six réunions sur la gouvernance démocratique.

17. En étroite collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le PNUD, la Mission a continué à contribuer au développement du secteur judiciaire au moyen d'une coordination stratégique et en fournissant des avis techniques au Gouvernement timorais pour la rédaction de projets de loi essentiels, l'accent étant mis en particulier sur le système pénitentiaire, l'égalité des sexes et la justice pour mineurs, le but étant de renforcer les capacités des institutions judiciaires. L'évaluation indépendante et complète des besoins du secteur de la justice, suivie par la mise au point d'un plan stratégique pour le secteur de la justice par le Gouvernement timorais, a été l'une des principales réalisations de la période considérée.

18. En février 2010, d'importants progrès ont été accomplis dans le domaine de l'aide humanitaire, avec la fermeture de tous les camps de personnes déplacées et abris de transition et un processus pacifique de retour et de réintégration. Des progrès ont également été accomplis en ce qui concerne la préparation en prévision de catastrophes naturelles, et toutes les catastrophes de faible envergure ont été gérées efficacement par les autorités nationales. Des avis ont été fournis sur de grandes questions socioéconomiques, l'accent étant mis sur l'utilisation efficace des recettes du pétrole et du gaz pour la mise en œuvre de projets et de programmes visant à réduire la pauvreté et promouvoir la croissance économique, ainsi que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La coordination entre le Gouvernement et les partenaires de développement a continué à être renforcée dans le cadre du programme de priorités nationales pour 2009 et 2010, avec l'appui conjoint de la Mission et de la Banque mondiale.

19. Les dépenses engagées par la Mission dans les activités prévues pour l'exécution de son mandat ont représenté 93 % des ressources approuvées.

20. Certaines des hypothèses sur lesquelles reposait l'estimation des ressources nécessaires à la Mission pour l'exercice 2009/10 ont ultérieurement été affectées par un certain nombre de facteurs imprévus apparus en cours d'exercice, qui ont eu un effet sur l'exécution générale du budget. Ces facteurs étaient notamment les suivants :

a) Augmentation du taux de l'indemnité de subsistance (missions) (119 dollars par jour) par rapport au taux prévu dans le budget (114 dollars par jour). L'augmentation s'explique par le fait que les taux approuvés n'ont pris effet qu'après le début du cycle budgétaire;

b) Maintien au Timor-Leste de 236 membres de la Police des Nations Unies et d'une unité de police constituée qu'il avait été prévu de rapatrier. Il en est résulté un taux de déploiement plus élevé que prévu. Le taux de déploiement de personnel recruté sur le plan national et de Volontaires des Nations Unies a également été plus élevé que prévu;

c) Augmentation des salaires moyens versés au personnel recruté sur le plan national (49 % en 2009 et 4,5 % en 2010);

d) Augmentation du coût des carburants et des frais de manutention correspondants.

C. Activités d'appui de la Mission

21. La Mission a continué d'apporter un soutien logistique et administratif efficace et un appui effectif sur le plan de la sécurité au personnel militaire, aux membres de la Police des Nations Unies et aux fonctionnaires civils. Au cours de l'exercice 2009/10, elle a géré quatre centres régionaux (Baccau, Suai, Maliana et Oecussi) et huit bureaux de police dans les sous-districts, et a appuyé les activités de 13 postes de police de district.

22. Suite à la réévaluation des besoins de la Mission en matière de transports aériens, un hélicoptère a été rapatrié et des vols prévus entre la Mission et Denpasar (Indonésie) ont été annulés. Ces changements ont permis de réduire sensiblement les ressources nécessaires au titre des transports aériens.

23. Des efforts ont également été faits pour réduire les stocks et les nouveaux achats, ce qui a eu un impact sur les dépenses opérationnelles. La décision de placer les agents de la Police des Nations Unies relevés sur des vols prévus pour la relève d'unités de police constituées a permis de réaliser d'importantes économies grâce à la réduction du nombre de billets individuels à acheter pour des vols sur des lignes régulières.

24. La consommation de carburant diesel a également été sensiblement réduite (environ 16 %), grâce aux initiatives vertes de la Mission. Ces initiatives ont également permis de réduire les dépenses liées à l'achat d'articles de papeterie.

D. Coopération régionale

25. La coopération régionale avec d'autres missions de maintien de la paix pose des problèmes pour la Mission en raison de sa situation géographique. La Mission entretient cependant des liens étroits avec la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi pour les services de transport et autres. Elle entretient également des liens étroits avec les organismes des Nations Unies dans la région, auxquels elle a fourni un appui logistique au cours de la période considérée lorsqu'elle disposait de capacités excédentaires, ou sous la forme de services remboursables lorsque cela était possible.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

26. Fidèle au principe de l'unité d'action des Nations Unies, la Mission a continué d'appliquer le cadre stratégique intégré, par l'intermédiaire du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'appui à la gouvernance, le développement et la coordination des activités humanitaires, et le Coordonateur résident des Nations Unies. Elle a continué de mettre fortement l'accent sur la collaboration, la

cohérence et l'utilisation rationnelle de ses ressources en vue de l'exécution de son mandat. À cette fin, les mécanismes de coordination, de prise de décisions et de planification conjointe avec l'équipe de pays des Nations Unies ont continué à fonctionner efficacement dans tous les domaines prescrits.

27. Dans le domaine électoral, une équipe conjointe de la MINUT et du PNUD (équipe d'appui électoral des Nations Unies), intégrée au groupe de la Mission chargé de la gouvernance démocratique, a coordonné l'appui fourni au Gouvernement timorais pour l'organisation des élections de *suco*. L'équipe d'appui électoral a continué d'aider à renforcer la capacité institutionnelle des deux organes de gestion des élections (Commission électorale nationale et Secrétariat technique d'administration électorale) et des partis politiques. En ce qui concerne la gouvernance, la Mission a travaillé en étroite collaboration avec le PNUD pour fournir des avis législatifs en vue de la mise en place de la Commission de la fonction publique et de la Commission de lutte contre la corruption, et avec le PNUD et le Fonds d'équipement des Nations Unies pour la mise au point du cadre législatif pour la décentralisation.

28. Dans le secteur de la sécurité, une équipe conjointe PNUD/MINUT (équipe des Nations Unies pour la réforme du secteur de la sécurité), comprenant du personnel du PNUD affecté au groupe d'appui de la Mission pour le secteur de la sécurité a poursuivi la mise en œuvre du projet d'examen du secteur de la sécurité en mettant l'accent sur les activités de renforcement des capacités.

29. Dans le secteur de la justice, la Mission a pris l'initiative de la fourniture de conseils spécialisés et d'ordre pratique sur plusieurs projets de loi avec un appui important de partenaires de l'équipe de pays des Nations Unies, tels que le PNUD, l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM). Entre-temps, l'équipe de pays des Nations Unies a continué à mettre en œuvre d'importants programmes dans les domaines concernés, tels que le programme du PNUD relatif à la justice et le programme conjoint d'UNIFEM et du FNUAP sur l'égalité des sexes.

30. Dans le domaine de l'aide humanitaire, la Mission a continué à coordonner ses activités avec l'équipe de pays chargée des activités humanitaires, y compris les organismes, fonds et programmes compétents des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales concernées. L'équipe de pays des Nations Unies a renforcé l'accent mis sur les activités de relèvement, liées au mandat de la Mission, afin de faciliter la fourniture de secours et d'une aide au relèvement, en particulier dans le contexte de la mise en œuvre de la stratégie nationale correspondante. Les activités coordonnées entre la Mission et l'équipe de pays des Nations Unies étaient également axées sur le renforcement des capacités du Gouvernement en matière de gestion des catastrophes naturelles, qu'il s'agisse des capacités nécessaires pour l'élaboration d'un cadre législatif approprié ou des capacités de réaction.

31. La Mission a fourni des avis de haut niveau dans le domaine socioéconomique, avec un appui intégré des organismes des Nations Unies. Enfin, à l'appui du « pacte » entre le Timor-Leste et la communauté internationale, la Mission et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, notamment le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'UNICEF, le

PNUD, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ainsi que le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, ont participé activement aux groupes de travail constitués pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs définis dans le programme de priorités nationales pour 2009 et 2010.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : processus politique

32. La Mission a continué d'offrir ses bons offices pour promouvoir des processus de participation et de collaboration, encourager une participation active aux débats de politique nationale et renforcer une culture de gouvernance démocratique, notamment par le biais de réunions hebdomadaires entre le Représentant spécial du Secrétaire général, le Président, le Président du Parlement, le Premier Ministre et le chef de l'opposition. Le Représentant spécial a également tenu des relations mensuelles avec les représentants de tous les partis politiques, y compris ceux qui ne sont pas représentés au Parlement, et des réunions trimestrielles avec les femmes représentant des partis politiques. Le Représentant spécial adjoint pour l'appui à la gouvernance, le développement et la coordination des activités humanitaires a tenu des réunions hebdomadaires avec les deux Vice-Premiers Ministres tandis que le Représentant spécial adjoint pour l'appui au secteur de la sécurité et l'état de droit a tenu des réunions, normalement sur une base hebdomadaire, avec le Secrétaire d'État à la sécurité et, selon que de besoin, avec le Secrétaire d'État à la défense.

33. Les élections locales de dirigeants des communautés (chefs de village et conseils de village) ont eu lieu au cours de la période considérée. Elles se sont déroulées dans une atmosphère pacifique et les résultats ont été largement acceptés par la population. La Mission a fourni des ressources techniques et logistiques et a offert ses bons offices aux institutions de l'État, notamment le Parlement national, le Secrétariat technique d'administration électorale, la Commission électorale nationale et les organisations communautaires en vue de ces élections.

34. La Mission, en collaboration avec UNIFEM et le PNUD, a fourni des conseils techniques au Bureau du Secrétaire d'État pour la promotion de l'égalité, au Groupe parlementaire des femmes et à la société civile sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les lois et règlements régissant les élections pour veiller à l'établissement d'un quota.

Réalisation escomptée 1.1 : Consolidation de la démocratie et de la stabilité à long terme

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Le Parlement crée la commission de lutte contre la corruption et élabore la loi contre la violence familiale, le budget de l'État pour 2009, la loi relative à l'usage des armes, la loi sur la protection des témoins, le code civil, les lois électorales, y compris la loi révisée sur les élections villageoises et la loi sur les élections municipales, dans le cadre de débats constructifs entre les membres du Parlement et d'auditions publiques parlementaires sur des questions d'intérêt général auxquelles la société civile et d'autres organisations et institutions concernées sont invitées, et exerce ses fonctions de contrôle.

Les élections villageoises (*suco*) et locales se déroulent dans le calme et la sécurité, très peu d'incidents sont constatés, le taux de participation est élevé, les électeurs se comportent de manière pacifique le jour de l'élection, les résultats sont largement acceptés par l'opinion publique sans que quiconque recoure à la violence, le transfert des fonctions s'effectue dans l'ordre.

Le Gouvernement organise des réunions avec la participation du parti au pouvoir et des partis d'opposition et la société civile afin de tirer pleinement parti de leurs connaissances en matière d'élaboration de politiques tenant compte des problèmes des femmes et des jeunes.

Objectif atteint. Les lois en question ont été adoptées par l'Assemblée nationale, sauf celles sur l'usage des armes, la gouvernance locale (débat suspendu) et les élections municipales (qui n'ont pas encore fait l'objet de discussions), et le code civil.

Les lois approuvées sont la loi contre la violence familiale, et les lois sur le budget de l'État pour 2010, la Commission de lutte contre la corruption; les modifications à apporter au statut des anciens combattants pour la libération, le régime de rémunération des membres de l'appareil judiciaire, le découpage territorial et administratif, la sécurité nationale, la défense nationale, la sécurité intérieure, le recensement de la population et du logement et l'utilisation de l'emblème de la Croix-Rouge.

Plusieurs de ces lois ont été approuvées à l'issue d'auditions publiques auxquelles ont participé des membres de la société civile, notamment celles sur le découpage territorial et administratif, la violence familiale, la sécurité nationale et l'institution qui prendra la relève de la Commission Vérité, accueil et réconciliation et de la Commission Vérité et amitié (qui n'a pas encore été approuvée).

Objectif atteint. Des élections libres et régulières ont été conduites dans une atmosphère de paix, le taux de participation s'est élevé à 67 % et un petit nombre seulement d'incidents isolés ont été signalés.

Objectif atteint. Le Président et le Premier Ministre ont engagé un dialogue suivi avec tous les partis politiques, individuellement ou en groupe, y compris les dirigeants de l'opposition, pour discuter de questions d'intérêt national. La société civile et le Parlement ont organisé des dialogues et mis en place d'autres instances pour discuter de l'intégration des problèmes des femmes et des jeunes dans l'élaboration des politiques.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations

Dispenser des conseils et offrir de bons services à l'État et aux institutions étatiques, aux partis politiques et à la société civile en organisant des réunions périodiques aux fins de promouvoir une culture de gouvernance démocratique

Oui La Mission a fourni des conseils et facilité le dialogue entre les partis politiques et les acteurs politiques à divers niveaux pour s'assurer qu'ils procèdent à des échanges de vues.

Des réunions mensuelles ont été organisées avec le Président et le Premier Ministre, et des réunions

Dispenser des conseils et fournir un appui pour les élections de *suco* et les élections locales, notamment par le biais des bureaux régionaux de la Mission, dans les domaines suivants : affaires juridiques, opérations, éducation des électeurs et éducation civique, informatique, administration et logistique

Organiser des réunions bimensuelles dans le cadre du Forum de coordination trilatérale entre le Représentant spécial du Secrétaire général, le Premier Ministre et le commandant des Forces de sécurité internationales sur des questions se rapportant à la sécurité

Appuyer, en coordination avec le Fonds des Nations Unies pour la promotion de la femme (UNIFEM) et le PNUD, la conduite d'activités en faveur de l'égalité des sexes dans le cadre de 2 ateliers, 2 forums interactifs et 4 réunions, pour promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes, en particulier à l'intention du groupe des femmes parlementaires, en vue de l'application du programme politique des femmes et afin d'encourager la participation active des femmes aux élections villageoises (*suco*) et locales

hebdomadaires avec le Vice-Premier Ministre. Des réunions mensuelles ont eu lieu avec le Président du Parlement, le Secrétaire général du Fretilin et le Secrétaire d'État à la défense. Des réunions mensuelles des partis politiques ont été organisées, notamment trois réunions de représentantes des femmes et d'organisations de la société civile.

Des réunions officielles ont eu lieu avec les partis politiques, les autorités gouvernementales aux niveaux national et local, la société civile et des organisations non gouvernementales.

- 10 Les élections de village (*suco*) ont eu lieu le 9 octobre 2009. Dix réunions ont été tenues avec des autorités gouvernementales et le dirigeant de l'opposition en vue de leur préparation.

L'équipe d'appui électorale intégrée MINUT/PNUD a continué à fournir les services de conseillers électoraux partageant les locaux de leurs homologues dans les organes de gestion électorale timorais. Les conseillers ont offert une assistance dans de nombreux domaines relatifs aux élections : affaires juridiques, opérations, éducation des électeurs et éducation civique, informatique, administration et logistique.

- 3 Trois réunions ont été organisées pour gérer les problèmes immédiats liés à la crise de 2006 (personnes déplacées, pétitionnaires et Reinado). Toutefois, à mesure que la situation en matière de sécurité et la situation politique se sont améliorées et sont restées relativement stables, il n'a plus été nécessaire de réunir le Forum de coordination trilatérale pour discuter de questions examinées à d'autres occasions entre l'ONU, la Force internationale de stabilisation et le Gouvernement.
- 2 Ateliers de formation
- 4 Forums interactifs
- 4 Réunions de groupes de discussion qui ont donné des résultats constructifs par rapport à ceux des réunions tenues lors des élections de *suco* précédentes en 2004-2005; le nombre de femmes chefs de *suco* est passé de 7 à 11; celui des femmes chefs d'*aldeia* (hameau) est passé de 22 à 37, dont 18 à Dili; et celui de représentantes de femmes âgées est passé de 2 à 6.

Mettre au point et lancer des campagnes nationales d'information et des programmes de sensibilisation visant à appuyer les efforts du Gouvernement pour consolider la démocratie et promouvoir la stabilité à long terme, notamment grâce à la production d'émissions radiophoniques hebdomadaires, d'émissions d'information télévisées mensuelles et de documents écrits tels que des communiqués de presse, des affiches, des fiches documentaires, des bulletins d'information, des brochures et d'autres supports promotionnels à distribuer ou à apposer sur les panneaux d'affichage dans tout le pays et à afficher sur le site Web de la MINUT, et organisation d'activités de sensibilisation avec la société civile et le grand public, de conférences de presse et de points de presse

Oui Des campagnes d'information à l'échelle nationale ont été organisées en collaboration avec le Gouvernement du Timor-Leste, l'équipe de pays et la société civile sur la violence familiale. À cette occasion, 2 000 affiches et 2 000 cartes postales ont été distribuées. Un message d'intérêt public d'une minute a été diffusé à la télévision deux fois par jour pendant 60 jours, et un autre message de ce type d'une minute également a été diffusé par la radio nationale et 15 stations radio communautaires locales pendant une période de 60 jours.

Une campagne d'éducation civique et de sensibilisation des électeurs (comprenant la diffusion (vidéo et radio) de messages d'intérêt public de 90 secondes sur la loi relative aux élections de *suco*, le processus électoral et le rôle joué par l'appui de l'ONU), a été menée pour les élections de *suco* de 2009, à l'appui des campagnes d'information des organes électoraux nationaux.

Réalisation escomptée 1.2 : Progrès sur la voie de la réconciliation nationale au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Les acteurs politiques, notamment les partis politiques et la société civile, expriment leurs divergences par le biais des institutions et mécanismes démocratiques établis.

Objectif atteint. En dépit d'importantes divergences politiques entre la coalition au pouvoir et l'opposition sur des questions telles que le budget et l'affaire *Bere*, ces conflits ont continué à être réglés par l'intermédiaire du Parlement, en particulier en ce qui concerne la motion de censure d'octobre 2009. Des réunions mensuelles ont été organisées avec les dirigeants pour faciliter le dialogue entre partis politiques et acteurs politiques à divers niveaux, afin de promouvoir des discussions constructives entre eux.

Les initiatives de dialogue aux niveaux central et local prévues par le Ministère de la solidarité sociale et le Cabinet du Président sont en cours à Dili et dans les districts.

Objectif atteint. L'initiative Dalan ba Dame (Voie vers la paix) a été poursuivie par le Président, qui s'est rendu dans des communautés dans les divers districts et à Dili, notamment grâce à des cérémonies de réconciliation traditionnelles. Des dialogues avec les communautés et des efforts de médiation ont également été engagés et des réunions ont été organisées.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
Réunions hebdomadaires entre le Représentant spécial du Secrétaire général, le Président, le Premier Ministre et le chef de l'opposition sur des questions nationales d'importance critique, notamment la	27	Réunions bihebdomadaires avec le Président
	14	Réunions bihebdomadaires avec le Premier Ministre
	30	Réunions avec le Secrétaire général du Fretilin

consolidation de la culture de la démocratie, l'examen et la réforme du secteur de la sécurité, le renforcement de l'état de droit et le développement socioéconomique, qui doivent être réglées avec la participation et la collaboration de tous

Réunions périodiques entre le Représentant spécial du Secrétaire général et le Président du Parlement concernant des questions nationales d'importance critique, notamment la consolidation de la culture de la démocratie, l'examen et la réforme du secteur de la sécurité, le renforcement de l'état de droit et le développement socioéconomique, qui doivent être réglées avec la participation et la collaboration de tous

Réunions bimensuelles du Comité de coordination de haut niveau avec le Représentant spécial du Secrétaire général et le Président, le Premier Ministre, le Président du Parlement et le chef de l'opposition aux fins d'assurer la coordination de toutes les questions touchant au mandat de la MINUT

Réunions périodiques entre le Représentant spécial du Secrétaire général, les chefs des partis politiques et des représentants des organisations de la société civile, notamment des organisations de femmes et de jeunes, afin de créer un cadre d'échanges d'opinions sur les questions nationales d'importance critique entre eux et avec la MINUT

Usage par le Représentant spécial du Secrétaire général de ses bons offices, dans le cadre de réunions périodiques, avec des représentants de l'État et du Gouvernement, les partis politiques et d'autres acteurs politiques et la société civile afin d'examiner des questions d'importance

8 Réunions avec le Président du Parlement

Non Trois réunions du Forum de coordination trilatérale ont eu lieu avant sa suppression. Elles avaient pour but de faciliter l'examen de questions politiques et de sécurité pressantes, en particulier dans le cas du Forum de coordination trilatérale. Ce mécanisme a été utilisé intensivement pour traiter les problèmes immédiats liés à la crise de 2006 (personnes déplacées, pétitionnaires, Reinado). Avec la stabilisation progressive de la situation et le retour de la paix, ce type de réunions n'était plus nécessaire et il y a été mis fin.

Oui

30 Réunions avec le Secrétaire général du Fretilin

6 Réunions mensuelles avec les partis politiques, dont 3 avec des représentantes

1 Réunion avec le Président de l'Association sociale-démocrate timoraise (ASDT)

1 Réunion avec le Président du Parti d'union nationale

1 Réunion avec l'évêque de Dili

1 Réunion avec l'évêque de Baucau

Oui Les problèmes des femmes et des jeunes ont été examinés lors de réunions mensuelles avec des dirigeants politiques ainsi qu'il est indiqué plus haut. Quatre réunions ont eu lieu avec des représentants de la société civile, dont trois réunions avec le Forum des ONG et une journée de consultations avec la société civile. Parmi les questions soulevées, on peut

critique, avec la participation et la collaboration de tous, et de faire une place aux problèmes des femmes et des jeunes dans les débats de politique nationale consacrés aux problèmes clefs et lors de l'élaboration des lois

Deux rapports du Secrétaire général sur le Timor-Leste présentés au Conseil de sécurité

Conception et lancement de campagnes nationales d'information et de programmes de sensibilisation visant à appuyer les efforts du Gouvernement pour promouvoir la réconciliation nationale, notamment grâce à la production d'émissions radiophoniques hebdomadaires, d'émissions d'information télévisées mensuelles et de documents écrits tels que des communiqués de presse, des affiches, des fiches documentaires, des bulletins d'information, des brochures et autres supports promotionnels à distribuer ou à apposer sur les panneaux d'affichage dans tout le pays et à afficher sur le site Web de la MINUT, et organisation d'activités de sensibilisation avec la société civile et le grand public, de conférences de presse et de points de presse

Réunions périodiques avec le Gouvernement, sous la conduite du Ministère des finances et des partenaires de développement, notamment les donateurs bilatéraux et multilatéraux et l'équipe de pays des Nations Unies, en tant que parties prenantes au programme de priorités nationales arrêtées dans le cadre du pacte international, afin de dispenser des conseils sur l'établissement de priorités nationales en matière politique et sécuritaire et afin de coordonner les mécanismes créés en vue de suivre les progrès réalisés vers la mise en œuvre de ces priorités

citer l'adoption de lois qui comportent des dispositions sensibles aux intérêts des femmes pour les élections de *suco* et les élections municipales, l'appui fourni pour l'adoption de la loi contre la violence familiale et les questions relatives à l'éducation des filles, à la santé de la procréation et à l'autonomisation socioéconomique.

- 2 Rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité (S/2009/504, S/2010/85) ont été publiés pour informer le Conseil sur l'évolution de la situation politique et de la situation en matière de sécurité; le dialogue et la réconciliation; la gouvernance démocratique; la promotion des droits de l'homme; le rôle futur proposé pour la Mission et l'évaluation technique.

Oui La campagne d'unité nationale intitulée « Un pays, une nation, un avenir » a été organisée en partenariat avec le Gouvernement pour promouvoir le thème de l'unité 10 ans après le référendum sur l'indépendance, et la transition de la phase de conflit à celle du développement; dans le cadre de cette campagne, deux messages d'intérêt public d'une minute ont été diffusés à la radio et à la télévision 150 fois chacun; 10 000 affiches et 5 000 prospectus ont été publiés; une exposition photographique au palais présidentiel a été visitée par 500 personnes; 3 000 catalogues de l'exposition photographique ont été imprimés et 60 banderoles ont été déployées.

Le Service d'information du Bureau de la communication et de l'information, en coopération avec le Ministère des affaires étrangères et 34 étudiants de l'Université du Timor-Leste, a coordonné la première conférence « L'ONU mise en scène » au Timor-Leste, qui s'est tenue le Jour des Nations Unies.

Oui

- 3 Réunions trimestrielles ont été tenues avec des partenaires de développement. Les discussions étaient axées sur les progrès réalisés sur la voie de la mise en œuvre des priorités nationales, notamment les questions politiques et de sécurité et la coordination interministérielle.

1 Une réunion consultative internationale a été organisée sur les États fragiles et l'efficacité de l'aide pour améliorer le développement et la stabilité.

Composante 2 : secteur de la sécurité et état de droit

35. Au cours de l'exercice 2009/10, la Mission a continué d'aider le Gouvernement du Timor-Leste à maintenir la sécurité; d'assurer la liaison avec les autorités militaires nationales; de suivre la situation en matière de sécurité par l'intermédiaire du Groupe de liaison militaire; et d'aider le Gouvernement à renforcer les droits de l'homme et la justice transitionnelle ainsi que l'ensemble du système de justice formelle du Timor-Leste.

36. Les responsabilités en matière de police ont été transférées à la PNTL dans quatre districts supplémentaires. Le nombre de membres de la PNTL certifiés représente 93 % de l'effectif total; les agents restants sont à divers stades du programme d'encadrement ou doivent faire face à des mesures disciplinaires à cause de problèmes d'intégrité. La Police des Nations Unies a également poursuivi ses activités de contrôle et d'encadrement de la PNTL dans les districts et les unités qui lui ont été transférés. Elle a continué à exercer son pouvoir dans les districts et unités qui n'avaient pas encore été transférés, tout en fournissant des directives et en organisant des formations pour renforcer les capacités du personnel de la PNTL.

37. Un examen d'ensemble du secteur de la sécurité a été établi et l'équipe du Président sur la réforme du secteur de la sécurité et le développement est en train de l'examiner. Les discussions engagées avec les autorités nationales sur l'enquête effectuée pour connaître les réactions de la population se poursuivent dans le cadre de l'examen d'ensemble. Dans l'intervalle, les activités de réforme qui ont commencé en 2008 se sont développées avec le lancement en 2009 de projets financés par les donateurs relatifs au mécanisme de renforcement des capacités en matière de réforme du secteur de la sécurité et ont contribué à assurer la participation du pays au processus d'examen.

38. Les initiatives en matière de droits de l'homme et de justice transitionnelle ont contribué notamment au renforcement de la capacité des acteurs étatiques, des institutions nationales et des organisations de la société civile. Les progrès accomplis se traduisent par une amélioration de la qualité des rapports produits par le Bureau du Médiateur (Provedoria) et des propositions de projet rédigées par les organisations de la société civile. Plusieurs programmes de formation en matière de droits de l'homme ont été organisés à l'intention des membres du Bureau du Médiateur et deux spécialistes des droits de l'homme ont continué à travailler dans les mêmes bureaux qu'eux et à y assurer un encadrement quotidien. Plus de 70 programmes de formation ont été organisés à l'intention d'organismes de la société civile sur des questions relatives aux droits de l'homme. Un appui a été fourni à la Commission parlementaire A pour la rédaction d'un programme de réparations et d'un projet de loi sur l'institution qui prendra la relève de la Commission Vérité, accueil et réconciliation et de la Commission Vérité et amitié. La Mission a continué à suivre la situation en matière de droits de l'homme et à surveiller les conditions qui règnent dans les cellules de détention et les prisons. Un rapport sur l'évolution de la situation en matière de droits de l'homme au Timor-Leste a été publié le 15 septembre 2009. Toutes les audiences de procès sur les attaques du 11 février 2008 (plus de 40) ont fait l'objet d'un suivi. Quelques progrès ont été enregistrés en ce qui concerne les affaires au sujet desquelles la Commission spéciale d'enquête indépendante avait recommandé que des enquêtes et des poursuites soient menées. Des arrêts définitifs ont été rendus dans trois affaires. Moins de progrès ont été

accomplis en ce qui concerne l'intégration des questions relatives aux droits de l'homme dans les programmes ordinaires de formation de la PNTL et des Forces armées du Timor-Leste (F-FDTL), du fait que les forces de sécurité avaient d'autres priorités.

39. L'équipe de la Mission chargée des enquêtes sur les infractions graves a continué d'aider le Bureau du Procureur général à établir la transparence et les responsabilités en ce qui concerne les violations graves des droits de l'homme commises au Timor oriental en 1999 et a mené à terme 70 autres enquêtes au cours de la période 2009/10, ce qui porte à 150 le nombre d'affaires menées à terme sur les 396 affaires à régler. Les progrès ont été légèrement plus lents que prévu parce qu'il s'est avéré difficile de contacter des témoins dans des zones éloignées en raison de la longue saison des pluies. La persistance de la saison des pluies a également retardé le recrutement d'un spécialiste des questions d'égalité des sexes, d'un anthropologue légiste, de deux spécialistes de la coordination juridique et d'un nombre suffisant d'enquêteurs.

Réalisation escomptée 2.1 : Maintien de la sécurité publique au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus

Pas d'augmentation du nombre moyen d'incidents de sécurité, y compris les affrontements et les troubles civils, par rapport au niveau moyen de 105 par semaine enregistré au cours des 12 mois écoulés (2008/09). Un nouveau système de signalement, de plus large portée, a été mis en place, ce qui a entraîné une augmentation du nombre d'infractions signalées par la population et donc une hausse du nombre moyen d'infractions, qui est passé de 54 par semaine pendant l'exercice 2007/08 à 105 par semaine en 2008/09. Le système comptabilise les plaintes déposées dans les postes de police ainsi que les incidents constatés lors des patrouilles de police ou signalés spontanément par la population et enregistre tous les types d'infractions, mineures et majeures.

Intégration des 3 110 membres immatriculés de la PNTL, à l'exception de ceux qui ne peuvent pas être certifiés parce qu'ils ont commis des actes criminels ou une faute grave, ont eu des problèmes disciplinaires graves ou se sont rendus coupables de violations des droits de l'homme.

Indicateurs de succès effectifs

Objectif atteint. En moyenne, 82,5 incidents par semaine ont été signalés, soit 22,5 de moins qu'en 2008/09. Ce résultat a été obtenu grâce à des activités intenses de police de proximité et de prévention de la criminalité.

Au total, 3 149 membres de la PNTL ont été immatriculés et 2 922 (soit 93 % de l'effectif total) ont été certifiés. Les autres membres en sont en divers stades du programme d'encadrement ou attendent l'issue de procédures disciplinaires pénales.

La Police nationale timoraise reprend la totalité des responsabilités en matière de police courant 2009, selon un calendrier qui sera ajusté en fonction d'une évaluation précise de son état de préparation, fondée sur des critères et des points de repère comprenant notamment une diminution du nombre de violations des droits de l'homme commises par des agents de la police nationale et une volonté manifeste des autorités compétentes de poursuivre les auteurs de telles violations.

La PNTL a repris ses responsabilités en matière de police dans quatre districts et pour trois unités : Manatuto, Viqueque, Ainaro et Baucau, plus le Centre de formation de la police, le Groupe de la police maritime et le Département d'information stratégique. L'achèvement du processus de reprise de ses responsabilités par le PNTL est prévu pour la fin de 2010. Le calendrier de ce processus dépendra de la mesure dans laquelle la PNTL sera prête à reprendre ses fonctions de police, conformément aux critères mutuellement convenus par le Gouvernement et la Mission.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) (oui/non ou nombre)</i>	<i>Observations</i>
9 490 rapports du suivi de la police de la MINUT (2 rapports par jour x 13 districts x 365 jours) concernant des patrouilles motorisées ou à pied effectuées par des agents de la PNTL dans les zones urbaines et les autres zones où les infractions sont fréquentes	Oui 3 060	Rapports quotidiens établis sur la performance de la PNTL dans les différents districts et groupes où elle a repris ses responsabilités premières en matière de police
	6 430	Rapports opérationnels indiquant les patrouilles mobiles et les patrouilles à pied effectuées par des membres de la PNTL ont été produits sur une base quotidienne.
12 opérations menées par les unités de police constituées à la demande de commandants de districts de la PNTL afin d'aider la Police nationale timoraise à répondre à des troubles civils	20	Opérations conjointes ont été menées par des unités de police constituées avec la PNTL en réponse à des troubles civils. L'augmentation du nombre d'opérations était nécessaire pour assurer l'ordre et prévenir les troubles au cours d'importants événements publics.
Prestation de conseils d'ordre opérationnel, au moyen d'un plan de travail national annuel en matière humanitaire et de police de proximité, de cours, du déploiement de fonctionnaires de la Mission au sein de la PNTL et d'un accompagnement, visant à appuyer l'ensemble du travail de police de proximité de la Police nationale timoraise et intégrant tous les aspects, notamment la prise en compte des normes relatives aux droits de l'homme, l'usage de la force, le souci d'équité entre les sexes, le professionnalisme, l'impartialité et la responsabilité	Oui	La Police des Nations Unies a continué à mieux faire comprendre à la PNTL le concept de police de proximité en l'accompagnant, en l'encadrant et en la formant, afin de lui inculquer les principes de police démocratique. 13 cours de formation en matière de police de proximité ont été organisés à l'intention de la PNTL, l'accent étant mis sur la protection des droits de l'homme et la promotion des principes de police démocratique.
90 % des agents de la PNTL immatriculés et remplissant les conditions requises ont été certifiés par la MINUT.	Oui	93 % des agents de la PNTL ont été encadrés et certifiés, après vérification de leurs antécédents.

Achèvement de la version révisée du dossier de formation et d'encadrement de la PNTL intitulé « Préparer la PNTL à la transition »

Non 15 agents de la PNTL ont participé au programme d'encadrement jusqu'au bout; 31 en sont encore à divers stades de ce processus. Les 12 agents restant n'ont pas été recommandés par le Groupe d'évaluation pour participer au programme d'encadrement jusqu'à ce que la procédure disciplinaire engagée contre eux soit menée à terme; après avoir été certifiés, 58 autres agents ont été admis à participer au programme, et 227 agents non certifiés ne l'ont pas été.

Prestation de conseils d'ordre opérationnel à la PNTL par la formation et le déploiement de fonctionnaires de la Mission chargés d'assurer l'accompagnement d'agents de la PNTL, en vue d'améliorer leurs capacités en matière de protection rapprochée des dirigeants du Timor-Leste

Oui

189 Des conseils opérationnels ont été prodigués par la Police des Nations Unies à 189 membres de la PNTL chargés d'assurer la protection rapprochée, qui ont reçu une formation en cours d'emploi et des avis opérationnels et ont participé à des programmes d'encadrement et de formation.

58 Agents de la PNTL ont participé à 4 cours de formation en matière de protection rapprochée organisés par l'unité de police constituée.

Prestation de conseils d'ordre opérationnel dans les enquêtes menées sur toutes les affaires criminelles graves dont il est fait état au Timor-Leste, par le déploiement de membres de la Police des Nations Unies au sein de la PNTL

Oui

La Police des Nations Unies a fourni des directives opérationnelles et assuré l'encadrement de 45 membres de la PNTL lors des enquêtes menées sur 245 affaires criminelles graves.

Réunions hebdomadaires avec le Directeur général de la police et le Secrétaire d'État à la sécurité ainsi qu'entre la police de la MINUT et la direction de la PNTL pour examiner la situation du point de vue de la sécurité et coordonner l'appui de la police de la MINUT à la réforme, la restructuration et la reconstruction de la PNTL et à la réforme du secteur de la sécurité avec l'assistance fournie par les partenaires bilatéraux concernés du Timor-Leste

50 Réunions ont été tenues avec le commandant général de la PNTL sur des questions ayant trait à la réforme, à la restructuration et au renforcement de la PNTL.

24 Réunions ont été tenues avec le Secrétaire d'État à la sécurité pour discuter de questions ayant trait au secteur de la sécurité, y compris la reprise de ses responsabilités par la PNTL et son développement, et l'examen et la réforme du secteur de la sécurité.

Reprise par la PNTL des responsabilités en matière de police exercées par la police de la MINUT, conformément au plan de transition convenu

Oui

La PNTL a repris sa responsabilité du maintien de l'ordre dans 4 districts (Manatuto, Viqueque, Ainaro et Baucau) et 3 unités (Centre de formation de la police, Service d'information de la police et Groupe de la police maritime), conformément aux critères mutuellement convenus entre la MINUT et les autorités nationales.

Suivi permanent par la police de la MINUT des activités de la PNTL lors de la reprise par celle-ci de ses responsabilités dans les districts et les unités où le commandement lui sera remis, une attention particulière étant portée aux violations des droits de l'homme par des agents de la police nationale

Établissement par la police de la MINUT, sur une base hebdomadaire, de rapports de suivi et de rapports consultatifs sur les progrès accomplis par la PNTL

Appui à la réforme, la restructuration et le renforcement de la PNTL, conformément au plan établi en la matière, grâce à la prestation de compétences spécialisées et de conseils et à l'organisation de réunions

Production de 20 rapports d'évaluation sur des menaces, prenant en compte les problèmes d'ordre stratégique et opérationnel et ceux ayant trait à la sécurité

Surveillance de l'application par la PNTL du Code pénal et de la loi sur la violence familiale, après leur adoption

Conception et lancement de campagnes nationales d'information publique et de programmes d'éducation civique visant à appuyer les efforts déployés par le Gouvernement pour maintenir la sécurité, notamment production d'émissions radiophoniques hebdomadaires, d'émissions d'information télévisées mensuelles et de documents écrits tels que des communiqués de presse, des affiches, des fiches documentaires, des bulletins d'information, des brochures et d'autres

Oui La Police des Nations Unies a procédé à des activités de contrôle dans les 6 districts et les 3 unités où la PNTL a recommencé à exercer sa responsabilité principale du maintien de l'ordre pour s'assurer que la PNTL respecte et défend les droits de l'homme.

Oui La Police des Nations Unies a suivi les activités de la PNTL sur une base quotidienne et présenté des rapports de suivi hebdomadaires au quartier général de la Police des Nations Unies pour examen; des plans d'action pour 13 districts et 3 unités ont été mis au point sur la base d'évaluations effectuées par l'équipe technique conjointe.

52 Réunions hebdomadaires ont été tenues avec le Secrétaire d'État à la sécurité sur la mise en œuvre de plans d'action visant à améliorer les capacités de la PNTL dans les domaines administratif, opérationnel et logistique, en vue de la reprise de ses responsabilités primaires en matière de police dans les districts et les unités.

65 Rapports sur l'évaluation des menaces ont été établis, notamment en ce qui concerne des menaces contre la sécurité de dirigeants nationaux et de dignitaires en visite. Le nombre accru de rapports résulte des exigences opérationnelles liées à l'évaluation du degré des menaces visant les dirigeants nationaux.

Oui La Mission a surveillé l'application du Code pénal et de la loi sur la violence familiale par la PNTL en déployant des membres de la Police des Nations Unies à ses côtés et elle lui a prodigué des conseils et assuré un encadrement tout en veillant au respect des droits de l'homme par la PNTL et à la stricte application des lois adoptées. La PNTL a effectué des enquêtes sur 245 infractions graves et les a menées à terme dans 160 cas.

Oui Dans le cadre d'une campagne d'information menée à l'échelle du pays pendant un an, des programmes d'éducation civique ont été organisés sur la reprise par la PNTL de ses responsabilités dans 6 districts et 3 unités, au moyen de brochures, de 7 communiqués de presse, de 10 bulletins d'information, de 2 programmes télévisés de 14 minutes, de 1 débat interactif radiodiffusé en direct d'une durée d'une heure sur la sécurité, de

matériels promotionnels à distribuer et à apposer sur les panneaux d'affichage dans tout le pays et à afficher sur le site Web de la MINUT, et organisation d'activités de sensibilisation avec la société civile et le grand public, de conférences de presse et de manifestations médiatiques

Réunions périodiques avec le Gouvernement, sous la conduite du Ministère des finances, et les partenaires de développement, notamment les donateurs bilatéraux et multilatéraux et l'équipe de pays des Nations Unies, en tant que parties prenantes au programme de priorités nationales arrêtées dans le cadre du pacte international, afin de dispenser des conseils sur l'établissement de priorités nationales en matière de sécurité et de coordonner les mécanismes créés en vue de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces priorités

programmes ordinaires d'information à la radio, de 6 programmes télévisés de 22 minutes sur la police de proximité dans les zones rurales et urbaines, la police des frontières, le Centre de formation de la police, la police de transit et le renforcement de la confiance entre police et collectivités.

Oui

- 3 Réunions trimestrielles ont été tenues avec des partenaires de développement, pour discuter des progrès réalisés dans la mise en œuvre des priorités nationales, notamment en ce qui concerne la sécurité publique.
- 4 Réunions d'un groupe de travail sur les priorités nationales sur la sécurité publique et la sûreté ont été organisées avec le Gouvernement (Secrétaire d'État à la sécurité, Secrétaire d'État à la défense) pour discuter de questions de sécurité publique et des moyens d'améliorer la coordination interministérielle.

Réalisation escomptée 2.2 : Maintien de la stabilité au Timor-Leste, y compris dans les zones frontalières

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Règlement de tous les problèmes de nature à causer des tensions et à rendre instable la situation à la frontière terrestre entre le Timor-Leste et l'Indonésie

Objectif atteint. La Mission a facilité la démarcation des parties restantes de la frontière terrestre entre le Timor-Leste et l'Indonésie.

Des contacts et des liaisons régulières ont été assurés entre le groupe de police des frontières de la PNTL du Timor-Leste, les Forces armées indonésiennes et les officiers de liaison de la MINUT.

Il a été maintenu à la frontière un climat dans lequel les services de douane, d'immigration et de police des frontières du Timor-Leste, et les Forces armées indonésiennes, avec la facilitation des officiers de liaison de la MINUT, ont opéré sans heurts le long d'une frontière efficace et sûre.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

7 300 jours de patrouilles menées par des agents de liaison (2 agents par patrouille x 10 patrouilles par jour x 365 jours)

6 800 Le nombre de patrouilles a été moins élevé que prévu à cause des pluies de mousson anormalement fortes qui ont considérablement entravé les mouvements. Toutefois, en raison des efforts déployés pour questionner les villageois à l'occasion de chaque patrouille, l'objectif

<p>Organisation de réunions de liaison, en tant que de besoin, entre les autorités timoraises et indonésiennes chargées de la sécurité aux frontières afin de faciliter le règlement pacifique des différends, notamment en ce qui concerne la délimitation de la frontière</p>	<p>concernant le nombre de personnes à interroger a été atteint. L'enquête avait pour but d'obtenir des informations sur le climat de sécurité.</p> <p>Oui Des réunions officielles ont été tenues pour discuter des questions de sécurité à la frontière entre le Timor-Leste et l'Indonésie et trouver des solutions amiables. La Mission a facilité l'organisation de ces réunions et a assuré la liaison avec les organismes et autorités chargés de la sécurité aux frontières, pour créer un climat de sécurité propice au renforcement des relations entre les deux pays.</p>
<p>Organisation de réunions de liaison, en tant que de besoin, avec les autorités chargées de la sécurité aux frontières, pour examiner les questions de sécurité aux frontières en préparation des élections dans les <i>suco</i> (villages) et des élections locales</p>	<p>Oui La Mission a assuré régulièrement la liaison avec les autorités au sujet de la sécurité des frontières en préparation des élections de <i>suco</i>.</p>
<p>Réunions périodiques de liaison avec les Forces armées du Timor-Leste (F-FDTL) et les Forces de sécurité internationales</p>	<p>Oui</p> <p>365 Réunions quotidiennes de liaison ont été tenues avec les F-FDTL et les Forces de sécurité internationales aux niveaux stratégique et opérationnel. Un encadrement a également été fourni aux F-FDTL en vue de préparer de futurs officiers de liaison pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies.</p>
<p>Information du public sur les efforts déployés par le Gouvernement pour maintenir la stabilité au Timor-Leste, y compris dans les zones frontalières, par des communiqués de presse et des reportages photo</p>	<p>Oui</p> <p>1 Émission de 5 minutes sur le rôle du groupe de patrouille des frontières et les services de douane et d'immigration a été diffusée à la télévision.</p> <p>3 Émissions de trois minutes sur les questions de sécurité ont été diffusées à la radio et 1 article sur la sécurité des frontières maritimes a été publié sur Internet.</p> <p>1 Bulletin d'information sur les incidents de sécurité aux frontières a été diffusé.</p>

Réalisation escomptée 2.3 : Renforcement de la capacité des forces de sécurité du Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Approbation de la politique de sécurité nationale par le Premier Ministre, le Ministre de la défense et de la sécurité, le Conseil des ministres, le Parlement et/ou d'autres autorités compétentes du Timor-Leste

Une série de tables rondes organisées avec des acteurs étatiques et des acteurs de la société civile concernés et un séminaire ont permis d'affiner le projet de politique de sécurité nationale. Les questions de problématique des sexes, y compris les questions de violence familiale et de déséquilibre entre les sexes dans les institutions du secteur

<p>Approbation du plan de développement du secteur de la sécurité par le Premier Ministre, le Ministre de la défense et de la sécurité, le Conseil des ministres, le Parlement et d'autres autorités compétentes du Timor-Leste</p>	<p>de la sécurité, ont été prises en compte dans le projet de politique de sécurité nationale. En avril 2010, la version finale du projet a été présentée au Conseil des ministres par l'équipe de réforme du secteur de la sécurité du Président.</p> <p>Le nouveau plan concernant la structure des F-FDTL et un plan d'action global pour la PNTL ont été mis au point et doivent être approuvés par le Ministre de la défense et de la sécurité.</p>
<p>Adoption par le Gouvernement national (représenté par son Premier Ministre) des règlements nécessaires à l'application de la politique de sécurité nationale et du plan de développement du secteur de la sécurité [approbation de la loi sur la sécurité nationale, de la loi sur la défense nationale, de la loi sur la sécurité intérieure et de la loi organique sur la police militaire (F-FDTL)] par le Conseil des ministres</p>	<p>La loi sur la sécurité nationale, la loi sur la sécurité intérieure et la loi sur la défense nationale ont toutes été promulguées après avoir été examinées par le Parlement. Le quatrième pilier de la législation concernant la sécurité nationale, à savoir la loi sur la protection des civils, est encore en cours d'examen par le Secrétaire d'État à la sécurité.</p>
<p>Publication par le Cabinet du Ministre de la défense et de la sécurité d'une note délimitant clairement les rôles et responsabilités des F-FDTL et de la PNTL (cette délimitation pourrait être modifiée du fait de la promulgation des lois dont il est question ci-dessus.)</p>	<p>La Mission a élaboré un manuel sur les opérations de la PNTL pour délimiter clairement ses rôles et responsabilités et a défini un nouveau concept pour l'emploi des F-FDTL et la mise en place des structures de la police militaire; elle a adopté le concept stratégique de défense nationale « Force 2020 » et l'a incorporé dans le plan de développement stratégique à long terme du Gouvernement pour la période 2011-2030. En outre, elle a mis au point la structure des F-FDTL, indiquant les rôles et responsabilités de l'armée, et créé un secrétariat pour la justice au sein de l'armée.</p>

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Prestation de conseils et d'un appui au Premier Ministre, dans le cadre de 6 réunions au moins, en plus de la soumission de la politique de sécurité nationale actualisée et du plan de développement du secteur de la sécurité</p>	<p>8</p>	<p>Réunions ont été tenues entre le Représentant spécial du Secrétaire général, le Premier Ministre et les Secrétaire d'État à la défense et à la sécurité, la Commission parlementaire B et le Représentant du Président sur la réforme du secteur de la sécurité, au sujet de la soumission de la politique de sécurité nationale actualisée et l'élaboration d'un plan de développement du secteur de la sécurité.</p> <p>16 Réunions de travail et ateliers de sensibilisation de la population ont été organisés, à la suite desquels des observations utiles ont été ajoutées au projet de politique de sécurité nationale avant sa soumission au Conseil des ministres. Le Comité de pilotage du projet d'examen du secteur de la sécurité et des représentants des</p>

Prestation de conseils et d'un appui au Gouvernement dans l'élaboration des projets de loi et de décret nécessaires à l'application de la politique de sécurité nationale et du plan de développement du secteur de la sécurité et en vue de la création de mécanismes formels et informels destinés à permettre le contrôle des principales institutions de sécurité par les autorités civiles

Prestation de conseils et d'un appui, dans le cadre de 8 réunions au moins, au Gouvernement et en particulier au Secrétaire d'État à la défense, au Secrétaire d'État à la sécurité et aux principaux responsables des services en uniforme, dans l'élaboration et l'adoption de procédures de coordination entre la PNTL, les F-FDTL et d'autres institutions de sécurité concernées

Prestation de conseils et d'un appui, dans le cadre de 12 réunions au moins, au Gouvernement, au Secrétaire d'État à la défense et au Secrétaire d'État à la sécurité quant à l'élaboration et à la consolidation de mécanismes de responsabilisation et de mécanismes disciplinaires pour la police et l'armée

Prestation de conseils au Secrétaire d'État à la défense et au commandement des F-FDTL, dans le cadre de 12 réunions au moins, sur les moyens d'améliorer la prise en compte systématique des questions d'équité entre les sexes et le respect des droits de l'homme au sein des forces de sécurité

Prestation de conseils, dans le cadre de réunions périodiques, à des représentants du Ministère de la défense et de la sécurité, des F-FDTL, de la PNTL et de partenaires de la société civile, y compris des organisations féminines et des organisations de la jeunesse, s'agissant d'évaluer la réforme du secteur de la sécurité et de faire en sorte que les préoccupations de la société civile, notamment en matière d'égalité des sexes, soient prises en considération

institutions de ce secteur ont participé à ces réunions.

12 Réunions ont été tenues sur l'élaboration de projets de loi et de décret, y compris la loi sur la sécurité nationale, la loi sur la défense nationale, la loi sur la sécurité intérieure, la loi sur la protection des civils, la loi organique concernant la Direction nationale de la protection civile et le décret relatif à l'Institut de défense nationale.

36 Réunions ont été tenues sur l'élaboration et l'adoption de procédures de coordination, notamment la création du Conseil de coordination des opérations aux frontières, la création de l'équipe conjointe du Secrétariat de la défense et des F-FDTL chargée d'élaborer la stratégie de recrutement des F-FDTL pour 2011, et la MINUT a parrainé une conférence sur le thème du rôle des gardes-côtes dans la sécurité maritime.

2 Conférences ont été organisées à l'intention de hauts fonctionnaires, y compris les Secrétaires d'État à la défense et à la sécurité, sur des questions liées à la réforme du secteur de la sécurité. Les sujets de discussion ont généralement fait l'objet de plusieurs autres réunions qui portaient sur des questions plus larges concernant la réforme du secteur de la sécurité.

Oui

15 Réunions ont été organisées sur les moyens d'améliorer la prise en compte systématique des questions d'équité entre les sexes et le respect des droits de l'homme au sein des forces de sécurité. Des conseils ont été fournis sur le renforcement du groupe de la PNTL chargé des personnes vulnérables.

Oui Des réunions officielles et officieuses ont été tenues sur une base hebdomadaire avec des hauts fonctionnaires du Ministère de la défense. En outre, des activités d'information et de socialisation avec des représentants de la société civile ont été organisées, y compris une évaluation du progrès des réformes concernant l'équité entre les sexes dans le secteur de la sécurité.

Organisation, à l'académie de police, d'un stage de formation sur le renforcement des capacités à l'intention des porte-parole et des officiers d'information de la PNTL et des F-FDTL du Secrétariat d'État à la sécurité, du Ministère de la justice, du Ministère de la défense et de la sécurité et d'autres ministères et services publics en général; formation en cours d'emploi sur les relations avec les médias dispensée par la Police des Nations Unies à l'intention des officiers supérieurs de la police et de l'armée ainsi que de fonctionnaires des ministères, sous réserve d'approbation par le Comité de pilotage du projet d'examen du secteur de la sécurité

Réunions périodiques avec le Gouvernement, sous la conduite du Ministère des finances, et les partenaires de développement, notamment les donateurs bilatéraux et multilatéraux et l'équipe de pays des Nations Unies, en tant que parties prenantes au programme de priorités nationales arrêtées dans le cadre du pacte international, afin de dispenser des conseils sur l'établissement de priorités nationales en matière de sécurité et de coordonner les mécanismes créés en vue de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces priorités

Conception et lancement de campagnes nationales d'information publique et de programmes d'éducation civique visant à appuyer les efforts déployés par le Gouvernement pour maintenir la sécurité, notamment production d'émissions radiophoniques hebdomadaires, d'émissions d'information télévisées mensuelles et de documents écrits tels que des communiqués de presse, des affiches, des fiches documentaires, des bulletins d'information, des brochures et d'autres matériels promotionnels à distribuer et à apposer sur les panneaux d'affichage dans tout le pays et à afficher sur le site Web de la MINUT, et organisation d'activités de sensibilisation avec la société civile et le grand public, de conférences de presse et de manifestations médiatiques

Non Un cours de formation sur les relations avec les médias a été organisé à l'intention de 10 membres des F-FDTL et du responsable des services d'information du Secrétaire d'État à la défense. En outre, une série de cours d'orientation ont été organisés pour la PNTL. Toutefois, faute de spécialistes de l'information désignés par la PNTL et considérant que celle-ci n'a pas encore établi de plan pour travailler avec les médias ni prévu de rôle pour son personnel en uniforme, les cours qui lui étaient destinés ont été mis en attente.

Oui Des conseils et une assistance ont été fournis pour mettre en place en 2009 la priorité nationale 5 et en 2010 la priorité nationale 7, ayant trait à la sécurité et la sûreté. Au cours de ces deux années, ces priorités visaient l'objectif de la mise en place d'un cadre général des F-FDTL et de la PNTL permettant d'améliorer la coordination et de mieux définir les rôles et les responsabilités.

7 Réunions de groupes de travail sur la sécurité et la sûreté et réunions trimestrielles des partenaires de développement ont été organisées pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des priorités nationales englobant le secteur de la sécurité et la coordination avec le secteur de la sécurité.

Non La complexité du processus de réforme en cours et pour le moment inachevé du secteur de la sécurité continue à faire obstacle à la mise au point d'activités claires d'information et de sensibilisation du public. Le processus fait l'objet d'un suivi attentif pour assurer la fourniture d'un appui approprié.

Collaboration avec l'équipe du PNUD chargée de l'examen du secteur de la sécurité, et prestation de conseils techniques à son intention, s'agissant de l'exécution des activités que mène l'ONU grâce aux fonds des donateurs et sous la conduite du PNUD en vue de faciliter l'examen et de renforcer les capacités

Oui La Mission, avec le Comité de pilotage du projet d'examen du secteur de la sécurité, a évalué les propositions concernant l'enquête sur les vues de la population et la prise en compte des questions d'égalité entre les sexes dans ce contexte. L'enquête sur le terrain a été achevée en mai 2010, et le rapport initial qui en est issu a été remis à ses commanditaires pour analyse, rédaction et synthèse (y compris traduction). Le rapport final a été mis au point en décembre 2010. L'enquête sur les vues de la population, qui fait partie de l'étude globale du secteur de la sécurité, doit être intégrée au rapport sur l'examen d'ensemble du secteur de la sécurité.

Réalisation escomptée 2.4 : Progrès dans le respect des droits de l'homme et dans l'établissement des responsabilités en ce qui concerne les violations des droits de l'homme au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Adoption et mise en œuvre par le Gouvernement du plan d'action national pour les droits de l'homme et des recommandations des organes de suivi des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (Comité des droits de l'enfant et Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes)

La mise en place de la Commission fait suite à une recommandation du Comité des droits de l'enfant. Le projet de plan d'action national pour les droits de l'homme est actuellement examiné par le Ministère de la justice et devrait être incorporé au Plan de développement stratégique élaboré par le Cabinet du Premier Ministre.

Ajout d'un volet consacré aux droits de l'homme au programme de formation de la PNTL et des F-FDTL

Les discussions relatives aux modules concernant les droits de l'homme et leur élaboration en vue de leur intégration au programme de formation de la PNTL et des F-FDTL sont actuellement en cours.

Augmentation de 50 % du nombre d'enquêtes menées par le bureau du Médiateur (Provedor) pour les droits de l'homme et la justice sur les violations des droits de l'homme commises dans les districts en 2007/08 (7 enquêtes)

Objectif atteint au moyen de missions d'établissement des faits

Progrès vers l'achèvement des enquêtes et des poursuites menées par le Bureau du Procureur général concernant toutes les affaires recommandées par la Commission indépendante chargée d'enquêter sur les événements intervenus avant et pendant la crise de 2006, et enquête sur toutes les plaintes déposées au sujet de nouvelles violations des droits de l'homme

Des progrès ont été accomplis vers l'achèvement des enquêtes et des poursuites concernant différentes affaires qui ont atteint différents stades du processus; les arrêts des tribunaux de première instance ont été rendus, les auditions finales ont pris fin et plusieurs affaires ont été closes. Des enquêtes sont menées sur de nouvelles affaires relatives à des violations des droits de l'homme; 6 affaires ont fait l'objet de poursuites, 2 ont été archivées et 11 font l'objet d'enquêtes.

Progrès vers l'achèvement de 120 autres enquêtes sur les infractions graves commises en 1999

Les enquêtes ont été retardées parce que le processus de recrutement à d'importants postes vacants (anthropologues,

menées par l'Équipe chargée des enquêtes sur les infractions graves

spécialistes de l'égalité des sexes et spécialistes de la coordination) est long et que certains endroits étaient inaccessibles du fait que la saison des pluies a été anormalement longue.

Achèvement du rapport du Gouvernement au Comité des droits économiques, sociaux et culturels sur l'application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

Bien que le personnel du Ministère des affaires étrangères et du Ministère de la justice ait participé à des réunions sur les méthodes à suivre pour établir le rapport sur l'application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Gouvernement a décidé de commencer à préparer en premier le rapport relatif au Pacte international sur les droits civils et politiques et le rapport au titre du processus d'examen périodique universel pour 2011.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Prestation de conseils et d'une assistance technique au Gouvernement, au moyen de réunions et de projets de documents d'orientation, en coopération avec le PNUD et d'autres organismes du système des Nations Unies concernés, en vue de l'établissement d'au moins un rapport supplémentaire aux organes de suivi des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, et pour renforcer les capacités nationales s'agissant de l'établissement de ces rapports	Oui	Des réunions ont été organisées sur les méthodes à suivre pour établir le rapport relatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et des réunions préliminaires ont été tenues en vue de l'établissement du rapport au titre du processus d'examen périodique universel qui doit être présenté en mars 2011. En outre, un programme de formation de 2 jours sur le processus d'examen périodique universel a été organisé à l'intention des coordonnateurs des questions relatives aux droits de l'homme.
Organisation et animation de 8 sessions de 3 jours de formation de formateurs consacrées aux droits de l'homme, à l'intention de certains membres des F-FDTL et de la PNTL, afin d'accroître l'effectif de formateurs et de remplacer ceux qui sont partis ou ont reçu une nouvelle affectation	Non	Les sessions de formation de trois jours ont été différées en raison de la tenue de l'examen de promotion à la PNTL et des engagements concernant la formation de base requise dans les F-FDTL. Cependant, une formation générale en matière de droits de l'homme a été organisée pour les membres de la police militaire des F-FDTL en octobre 2009 et poursuivie pour certains officiers de la PNTL.
Prestation de conseils, d'un appui et d'une formation à des membres de la PNTL et des F-FDTL, en coopération avec le Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme et la justice, en vue de s'assurer que les matériels de formation relatifs aux droits de l'homme qu'utilise la PNTL sont adaptés à la situation du Timor-Leste en matière de droits de l'homme, y compris en ce qui concerne les droits des femmes et les droits des enfants	Non	La Mission a été exclue de la mise au point des matériels de formation destinés au personnel de la PNTL, pour le perfectionnement professionnel, et des F-FDTL pour la formation de base. Cependant, des activités de formation ont été organisées à l'intention de la PNTL dans le district de Dili, de janvier à mars 2010 et en avril 2010. Les activités de formation à l'intention des F-FDTL sont toujours à l'examen.
Fourniture d'un appui, par des conseils et des activités de renforcement des capacités, aux	10	Réunions ont été organisées avec des procureurs et des enquêteurs internationaux pour veiller à ce

interlocuteurs pertinents pour veiller à ce que les affaires liées aux événements de 2006 pour lesquelles des poursuites ont été recommandées par la Commission spéciale d'enquête indépendante débouchent effectivement sur des procès

Fourniture d'un appui au Bureau du Procureur général dans les enquêtes sur 120 affaires, sur les 360 restant à examiner au 31 janvier 2008, concernant des violations graves des droits de l'homme commises au Timor oriental en 1999

Avec l'aide du PNUD, prestation de conseils au Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme et la justice par un accompagnement au quotidien et des activités de renforcement des capacités, et organisation d'au moins 4 ateliers (dont un consacré à la violence sexiste) à l'intention du personnel du Bureau du Médiateur, qui traiteront essentiellement de l'enquête, du suivi et de l'établissement de rapports sur les cas de violations des droits fondamentaux, en particulier des droits économiques et sociaux

Suivi de la situation des droits de l'homme, notamment une surveillance hebdomadaire des tribunaux, des centres de détention et des prisons, y compris des conditions de détention des femmes, des enfants et des handicapés dans 13 districts. Présentation de 2 rapports publics comprenant des recommandations communiquées au Gouvernement et largement diffusées auprès du public

que les affaires liées aux événements de 2006 pour lesquels des poursuites avaient été recommandées par la Commission spéciale d'enquête indépendante débouchent effectivement sur des procès.

- 70 L'équipe chargée des enquêtes sur les violations graves des droits de l'homme a mené à terme 70 enquêtes. L'une des raisons pour lesquelles le nombre d'enquêtes achevées a été inférieur aux prévisions tient au fait que le processus de recrutement à des postes vacants clefs est long et que certains endroits sont restés inaccessibles parce que la saison des pluies a été anormalement longue.

Oui

- 1 Une session de formation d'une semaine a été organisée sur le suivi et l'établissement de rapports sur les violations des droits économiques, sociaux et culturels et les approches fondées sur les droits de l'homme.
- 2 Sessions de formation ont été organisées sur le droit d'être à l'abri de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.
- 4 Sessions de discussion ont eu lieu sur la liberté de religion, de pensée et de conscience, le droit de réunion et de manifestation, et les traités internationaux et les droits de l'homme.

Des activités d'encadrement quotidiennes ont été organisées en ce qui concerne la surveillance des établissements de détention et le suivi des droits économiques, sociaux et culturels.

- Non Les conditions de détention dans la prison de Becora ont fait l'objet d'une surveillance hebdomadaire; des réunions ont été tenues sur la protection des droits des enfants, des handicapés et des femmes; et 46 sessions du procès sur les attaques du 11 février 2008 et d'autres procès concernant des violations des droits de l'homme ont fait l'objet d'un suivi; un rapport a été établi sur l'évolution de la situation dans le domaine des droits de l'homme dans le Timor-Leste et les opérations de police ont fait l'objet d'une surveillance à Colivama et Bobonaro. Toutefois, la publication d'un rapport public a été retardée à cause du manque de personnel résultant du retard pris par le processus de recrutement.

Prestation de conseils à l'équipe de pays des Nations Unies, au Gouvernement et aux organisations non gouvernementales en ce qui concerne l'intégration d'une approche de développement axée sur les droits de l'homme dans les programmes, les politiques et la législation

Organisation d'un programme de formation des formateurs portant sur l'intégration systématique d'une approche du développement axée sur les droits de l'homme dans les programmes, à l'intention de représentants des organisations non gouvernementales locales de Dili et des 12 districts.

Appui technique et accompagnement, sur la durée, d'au moins 5 organisations de la société civile à Dili et de 6 autres dans les régions, dans le cadre de séances de discussion périodiques consacrées à des questions relatives aux droits de l'homme et de programmes de formation, notamment sur les droits économiques, sociaux et culturels

Appui au Ministère de l'éducation en vue de l'incorporation au programme d'enseignement du secondaire d'un volet relatif aux droits de l'homme, y compris l'élaboration de matériel pédagogique et préparation de séances de discussion et de formation avec les enseignants.

Prestation de conseils au Gouvernement au sujet de la mise en œuvre des recommandations de la Commission Vérité, accueil et réconciliation et de la Commission Vérité et amitié, en particulier concernant les crimes commis au Timor oriental en 1999.

Non Six programmes de formation sur une approche de développement axée sur les droits de l'homme ont été organisés à l'intention d'organisations non gouvernementales. Les 2 ateliers prévus sur cette question à l'intention de l'équipe de pays des Nations Unies et de partenaires, y compris des organisations gouvernementales et non gouvernementales, ont dû être différés en raison d'autres priorités.

Oui 6 ateliers de suivi (et non des programmes de formation de formateurs) ont été organisés sur le suivi des droits économiques, sociaux et culturels et l'approche du développement axée sur les droits de l'homme, à l'intention d'organisations non gouvernementales dans les districts de Liquica, Viqueque, Lautem, Aileu, Baucau et Dili et sur la préparation du rapport au titre du processus d'examen périodique universel et sur le projet pilote concernant les droits économiques, sociaux et culturels.

Oui Des organisations non gouvernementales ont bénéficié d'un appui technique et d'un accompagnement durables pour le suivi des droits à l'éducation et à la santé. Plus de 60 sessions de formation et plus de 15 cours de formation ont été organisés à l'intention de 6 organisations de la société civile sur divers sujets concernant les droits de l'homme à Dili et dans les districts.

Oui Un appui est offert aux établissements d'enseignement primaire et présecondaire, sous la forme d'un examen du programme d'enseignement pour les classes de la 5^e à la 3^e, qui a été revu au niveau ministériel. Des consultations ont eu lieu avec des représentants du Ministère de l'éducation sur le contenu du programme dans diverses disciplines. La Mission a suivi les progrès dans 51 écoles primaires dans 9 districts et dans des écoles dans 11 autres districts.

Oui

1 Un exposé a été présenté à un séminaire d'un jour sur le dialogue national de consensus sur la vérité, la justice et la réconciliation, au sujet du suivi des recommandations.

10 Réunions du Comité directeur du dialogue national de consensus ont eu lieu.

Prestation de conseils à la Commission parlementaire A (réunions, projets de documents d'orientation et services d'un consultant international qui sera recruté dans le cadre d'un projet du Haut-Commissariat aux droits de l'homme) sur les affaires constitutionnelles, la justice, l'administration, le pouvoir local et la législation, et promotion de la mise en place d'un système de réparations pour les victimes de violations des droits de l'homme, conformément aux recommandations de la Commission Vérité, accueil et réconciliation et au rapport du Secrétaire général sur la justice et la réconciliation (S/2006/580), y compris création d'un fonds de solidarité

Prestation de conseils à la Commission parlementaire A (libertés et garanties fondamentales) sous forme de réunions et de projets de documents d'orientation, concernant l'élaboration d'un projet de loi conforme aux normes internationales relatives aux droits de l'homme et d'un projet de loi donnant effet au Statut de Rome de la Cour pénale internationale

Conception et lancement de campagnes nationales d'information publique et de programmes d'éducation civique visant à appuyer les efforts déployés par le Gouvernement pour maintenir la sécurité, notamment production d'émissions radiophoniques hebdomadaires, d'émissions d'information télévisées mensuelles et de documents écrits tels que des communiqués de presse, des affiches, des fiches documentaires, des bulletins d'information, des brochures et d'autres matériels promotionnels à distribuer et à apposer sur les panneaux d'affichage dans tout le pays et à afficher sur le site Web de la MINUT, et organisation d'activités de sensibilisation avec la société civile et le grand public, de conférences de presse et de manifestations médiatiques

7 Réunions de sensibilisation du public ont été organisées sur la diffusion du rapport de la Commission Vérité, accueil et réconciliation.

Oui Un document de réflexion sur la Commission Vérité, accueil et réconciliation et la Commission Vérité et amitié a été mis au point; un groupe de travail de suivi comprenant un consultant international a été constitué. Le projet de texte et le débat sur une résolution concernant la Commission Vérité, accueil et réconciliation et la Commission Vérité et amitié ont eu lieu au Parlement. Une réunion d'information et d'autres réunions ont été tenues au sujet des projets de loi. Un appui a été fourni en vue de la traduction et de la reproduction des projets de loi. Une consultation parlementaire a eu lieu avec la participation de consultants internationaux sur les projets de loi concernant l'institution qui prendra la relève de la Commission Vérité, accueil et réconciliation et de la Commission Vérité et amitié, ainsi que les réparations.

Oui Des conseils juridiques et des observations ont été faites au sujet des projets de loi sur la sécurité intérieure, les terres coutumières, la traite d'êtres humains (y compris une évaluation du cadre juridique interne et de sa conformité avec le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier de femmes et d'enfants (Protocole de Palerme), et le projet de loi sur l'aide juridictionnelle, l'immigration et l'asile.

Oui Dans le cadre d'une campagne nationale d'une durée d'un an, la promotion des droits de l'homme a été intégrée dans de nombreux produits ordinaires, notamment une série de 8 messages d'intérêt public diffusés à la télévision, concernant les violations des droits de l'homme; 4 émissions de télévision de 36 minutes, 23 émissions radiophoniques et 10 articles de bulletins d'information sur des thèmes concernant les droits de l'homme; 3 000 copies d'un chapitre sur le droit à l'autodétermination tiré du rapport de la Commission Vérité, accueil et réconciliation en anglais, portugais et indonésien et d'autres activités d'information; 5 brochures en tetoun (3 000 exemplaires chacun) sur les droits de l'homme et la justice transitionnelle, visant un public de jeunes;

Réunions périodiques avec le Gouvernement, sous la conduite du Ministère des finances, et les partenaires de développement, notamment les donateurs bilatéraux et multilatéraux et l'équipe de pays des Nations Unies, en tant que parties prenantes au programme de priorités nationales arrêtées dans le cadre du pacte international, afin de dispenser des conseils sur l'établissement de priorités nationales en matière de sécurité et de coordonner les mécanismes créés en vue de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces priorités

4 brochures de bandes dessinées (2 000 exemplaires chacune), expliquant les droits de l'homme aux enfants. Une manifestation d'une semaine a été organisée pour célébrer la Journée des droits de l'homme, avec des projections de films sur les droits de l'homme, des représentations de groupes théâtraux et diverses activités musicales et autres auxquelles ont participé 500 enfants des écoles à Baucau.

Oui Les droits de l'homme ont été inclus en tant qu'élément transversal dans les débats des groupes de travail chargés des 7 priorités nationales qui ont tenu 4 réunions sur l'accès à la justice et 3 réunions trimestrielles avec les partenaires de développement, notamment des débats sur les progrès dans le secteur de la justice et l'éducation en matière de droits de l'homme.

Composante 3 : gouvernance, développement et coordination des activités humanitaires

40. La Mission a continué d'apporter son appui aux institutions et aux programmes officiels en matière de gouvernance démocratique. Parmi les programmes prônant la culture de la gouvernance démocratique, on peut citer le Forum pour la gouvernance démocratique et un cours magistral universitaire de 30 jours consacré à ce sujet. Les thèmes abordés dans le cadre des forums sur la bonne gouvernance étaient notamment le constitutionnalisme, l'importance des opinions différentes, le rôle de l'armée dans les démocraties, la police de proximité, l'élimination de l'impunité et la promotion du principe de responsabilité, et le rôle joué par le Parlement et ses commissions dans le constitutionnalisme. Dans les principaux secteurs de la gouvernance concernant l'administration publique et la prestation de services, la Mission a continué d'appuyer la Commission de la fonction publique, notamment en intégrant la gestion du changement à la fonction publique, en aidant à l'administration et à la gestion des programmes assurés par les pouvoirs locaux et en créant la Commission de lutte contre la corruption. La Mission a réalisé une évaluation de l'éducation civique dispensée de manière informelle et entretenu des contacts avec le bureau gouvernemental de la société civile. Elle a continué d'apporter son concours à la réunion bimensuelle du Représentant spécial du Secrétaire général avec le Forum des organisations non gouvernementales. Elle a également continué de surveiller la politique relative aux médias et les garanties constitutionnelles (en particulier la séparation des pouvoirs) et de donner des conseils en la matière, et rédigé des notes notamment sur la loi relative aux dirigeants locaux et à leur élection, sur l'affaire *Martenus Bere* et la motion de censure, et sur la Commission d'enquête du Parlement. Par ailleurs, elle a continué de suivre le plan stratégique du Parlement et d'autres questions associées à celui-ci, en collaboration avec le PNUD.

41. Dans le cadre de la préparation et de la tenue des élections des dirigeants locaux (élections de *suco*), l'Équipe d'assistance électorale des Nations Unies, composée de membres de la MINUT et du PNUD, a axé ses travaux notamment sur l'éducation civique et la sensibilisation des électeurs, fourni un appui technique au Secrétariat technique d'administration électorale et à la Commission électorale nationale au siège et dans les districts, et apporté un soutien analytique sur les élections à l'intention de la Mission. Après la bonne tenue des élections, l'Équipe d'assistance électorale des Nations Unies a publié une brochure qui en présentait les résultats des élections et mettait en avant le rôle des femmes. Elle a en outre continué de suivre certaines questions liées aux élections, notamment l'inscription de nouveaux électeurs sur les listes électorales.

42. La MINUT s'est employée à renforcer le secteur judiciaire, en accordant une attention particulière aux institutions, à l'égalité de traitement entre hommes et femmes, à la justice pour mineurs et au système pénitentiaire, en étroite coordination avec d'autres parties prenantes, notamment le PNUD, l'UNICEF, UNIFEM et des donateurs concernés. Elle a renforcé ses mécanismes de coordination, notamment avec la communauté des donateurs. Elle a fourni des conseils techniques sur la mise au point de textes législatifs fondamentaux et l'élaboration du plan stratégique pour le secteur de la justice, et contribué à l'organisation d'une évaluation indépendante et complète des besoins du secteur judiciaire. L'adoption du plan stratégique et de la loi contre la violence domestique ont constitué d'importantes réalisations.

43. La Mission a apporté un appui administratif au programme de priorités nationales, qui constitue le « pacte » international pour le Timor-Leste et sert de cadre de coordination entre le Gouvernement et les partenaires internationaux. La tenue de réunions régulières de groupes de travail portant sur sept domaines prioritaires et de réunions trimestrielles avec l'ensemble des membres du Conseil des ministres a permis une concertation sur l'action à mener et facilité la coordination en la matière. Ces mesures ont permis d'améliorer le suivi de la sécurité alimentaire, la formation de spécialistes et l'élaboration de programmes favorisant l'égalité des sexes dans l'agriculture.

44. En outre, l'appui technique et la coordination assurés par la Mission ont largement contribué au succès de la troisième réunion de haut niveau des partenaires de développement du Timor-Leste, puis de la première Conférence internationale de Dili pour le dialogue, tenue en avril 2010.

45. La Mission a par ailleurs fourni au Gouvernement, au Parlement national et à des groupes de travail spécialisés, des conseils d'experts sur des questions liées au développement socioéconomique, y compris l'exécution du budget, le développement équitable et l'aménagement rural, la création d'emplois, le développement du secteur privé, les politiques d'investissement et une utilisation avisée du Fonds pétrolier permettant d'en garantir la croissance durable. Elle a communiqué à l'équipe de pays des Nations Unies des informations sur des questions connexes et prôné une concertation de grande ampleur sur la politique socioéconomique.

46. La situation humanitaire s'est sensiblement améliorée au Timor-Leste, tous les camps de déplacés et abris provisoires ayant été fermés en février 2010 grâce aux efforts concertés du Gouvernement et de l'équipe de pays humanitaire. La mise en place d'un système national de préparation en prévision des catastrophes naturelles

a progressé, bien que le cadre juridique de gestion des catastrophes et d'intervention en cas d'urgence ne soit pas encore totalement défini. Toutes les catastrophes de faible ampleur ont toutefois été gérées efficacement par les autorités nationales, grâce à l'appui essentiellement logistique que la Mission a apporté.

Réalisation escomptée 3.1 : Progrès vers la mise en place d'un État et d'institutions publiques démocratiques viables au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Les 4 piliers de la souveraineté (Présidence, pouvoirs exécutif et judiciaire et Parlement national) sont dotés des capacités requises (ressources humaines, systèmes, procédures, cadres juridique et politique) pour s'acquitter des responsabilités qui leur incombent en respectant le principe de la séparation et de l'indépendance (équilibre des pouvoirs) conformément à la Constitution.

Des mécanismes de coordination institutionnelle, tels que des réunions périodiques de coordination, sont mis en place et des échanges d'information sont régulièrement organisés entre les différents piliers et les autres organes.

La Commission de la fonction publique et la Commission de lutte contre la corruption fonctionnent conformément à leur mandat, énoncé dans le cadre juridique, à savoir qu'elles exécutent les politiques publiques de réforme administrative.

La nouvelle politique de décentralisation et de gouvernance locale est approuvée et exécutée par le Gouvernement.

Les organes de souveraineté ont montré qu'ils étaient capables de s'acquitter de leurs fonctions respectives : le Parlement, par exemple, approuve les principales lois, notamment le Code pénal, l'ensemble de lois sur la sécurité nationale et la loi sur les dirigeants locaux et les élections locales, ainsi que la création d'une commission d'enquête chargée d'enquêter sur les allégations de corruption dans la passation des marchés publics d'approvisionnement en riz. Le Président a exercé ses compétences constitutionnelles en demandant l'examen judiciaire et la révision de certaines des lois adoptées par le Parlement, notamment la loi sur les dirigeants locaux et le Code pénal. L'application des principes de séparation et d'indépendance des 4 piliers n'est toutefois pas encore systématique.

Objectif atteint. Le Secrétaire d'État du Conseil des ministres et aux affaires parlementaires a mis sur pied, au sein du Parlement, un bureau chargé de coordonner l'information législative.

Objectif atteint. La Commission de la fonction publique est devenue opérationnelle avec la nomination de ses 5 commissaires et l'entrée en fonction des membres de 5 ans et lancé l'élaboration d'une politique applicable aux fonctionnaires temporaires et le traitement des affaires disciplinaires au sein de la fonction publique, tout en continuant à recruter du personnel pour son secrétariat.

La loi sur le découpage administratif et territorial a été adoptée. Le Gouvernement a décidé de repousser à 2013-2014 l'élaboration de sa politique de gouvernance au niveau municipal, si bien que la série de lois relatives à la décentralisation n'a pas été approuvée. Il a toutefois mis en œuvre le programme de développement décentralisé, qui se compose de plus de 300 projets d'infrastructure de petite et moyenne envergure exécutés à l'échelle du sous-district, dont la passation de marchés, l'exécution et le suivi seront assurés par l'Administration de district. Le programme de développement centralisé est l'occasion pour les districts de renforcer leurs capacités techniques en vue de leur permettre d'administrer des projets locaux.

Les lois relatives aux élections de <i>suco</i> (villages) et aux élections municipales sont appliquées.	La loi relative aux élections de <i>suco</i> a été appliquée et les élections correspondantes ont été conduites avec succès. Par manque de personnel et de moyens institutionnels au niveau des districts, le Gouvernement a décidé de reporter les élections municipales et de ne les tenir qu'après les élections générales de 2012.
Les capacités du personnel des organes chargés de l'administration des élections sont renforcées grâce à des activités de formation et de conseil et à la mise en œuvre, au niveau national, d'un programme d'éducation civique mené par la Commission électorale nationale et le Secrétariat technique d'administration électorale.	Des campagnes d'éducation civique et de sensibilisation des électeurs ont été organisées avec succès. La Commission électorale nationale a mené des campagnes d'éducation civique dans les 13 districts. Le Secrétariat technique d'administration électorale a conduit une campagne de sensibilisation des électeurs au moyen d'entretiens directs. L'exécution des programmes d'éducation civique et de sensibilisation des électeurs se poursuit.
Les institutions publiques, le Conseil des médias et d'autres parties prenantes appliquent les lois visant à promouvoir la liberté de la presse.	Objectif atteint. Le Gouvernement a élaboré une politique sur les médias, qui prévoit l'appui à la création d'un conseil des médias, le financement de stations de radio locales, l'engagement en faveur de la liberté d'expression et des médias, et l'appui au service national de radiodiffusion. La politique relative aux médias a été adoptée et trois projets de loi sur les médias ont été élaborés et approuvés.
Des mécanismes d'association de la société civile et des institutions publiques, comme la tenue de réunions périodiques et la participation à des commissions ou comités officiels, sont en place.	Objectif atteint. Des réunions entre des représentants de la société civile et des dirigeants nationaux ont été régulièrement tenues. Les représentants de la société civile ont été officiellement associés à la définition des priorités nationales et ont participé aux réunions périodiques des groupes de travail sur les priorités nationales.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fournir un appui aux organes chargés de l'administration des élections dans les domaines des affaires juridiques, des opérations, de l'éducation civique, des technologies de l'information, de l'administration et de la logistique en faisant appel à des conseillers internationaux et en organisant des séances de formation, en collaboration avec le projet d'appui aux élections mené par le PNUD	Oui	Des séances d'éducation civique et de sensibilisation des électeurs ont été organisées dans tous les districts, les listes électorales (589 610 électeurs en 2009 et 599 465 électeurs en 2010) ont été publiées, la liste des candidats a été achevée, une formation a été dispensée à plus de 4 000 agents électoraux, et formation et renforcement des capacités ont été offerts au personnel des organes d'administration des élections.
Donner des conseils, dans les domaines des affaires juridiques, des opérations, de l'éducation civique, des technologies de l'information, de l'administration et de la logistique, pour la tenue des élections de <i>suco</i> (villages) et des élections locales, en organisant des réunions dans au moins 6 districts avec la participation effective des	Oui	Des conseils ont été fournis aux organes d'administration des élections en vue des élections de <i>suco</i> et de l'inscription sur les listes électorales pour 2010. Des réunions locales ont été tenues pendant les élections de <i>suco</i> dans les 13 districts et dans 65 sous-districts.

femmes, en particulier de celles qui appartiennent à des groupes vulnérables comme les femmes âgées, les femmes handicapées et les veuves

Fournir au Gouvernement, par l'intermédiaire des groupes de travail thématiques des Nations Unies, moyennant des recommandations de politique générale et dans le cadre des missions de bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général, des conseils et un appui technique en vue de la création d'administrations locales et offrir aux nouvelles municipalités des conseils sur la décentralisation et la gouvernance locale en vue de garantir l'égalité de participation des femmes et des jeunes dans les structures publiques locales

Fournir aux 4 piliers de la souveraineté des conseils, y compris concernant la création de mécanismes de coordination et de communication, et formuler des recommandations juridiques à leur intention par l'intermédiaire des groupes de travail thématiques des Nations Unies, moyennant des recommandations de politique générale et dans le cadre des missions de bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général

Fournir des conseils sur la réforme administrative, y compris s'agissant de la fonction publique, de la transparence et de la responsabilité, par l'intermédiaire des groupes de travail thématiques des Nations Unies, moyennant des recommandations de politique générale et dans le cadre des missions de bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général

Fournir aux nouvelles municipalités des conseils sur la décentralisation et la gouvernance locale, par l'intermédiaire des groupes de travail thématiques des Nations Unies, moyennant des recommandations de politique générale et dans le cadre des missions de bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général, en vue de garantir l'égalité de participation des femmes et des jeunes dans les structures publiques locales

Oui Le Gouvernement a lancé la mise en œuvre des plans visant à préparer la décentralisation. Le programme de développement local est désormais en cours d'exécution dans tous les districts, et d'autres activités, telles que le plan de développement des *suco* et le programme de développement décentralisé, sont actuellement menées dans les 13 districts.

Oui Des conseils sur la mise en place de mécanismes de coordination et de communication ont été fournis au travers d'un exposé fait au cours d'une réunion du groupe de travail sur la gouvernance démocratique interne; des conseils ont également été dispensés sur l'élaboration d'un plan stratégique de coordination; et un débat a été tenu avec un sous-groupe gouvernemental chargé des questions liées au Parlement national.

Oui La Mission a apporté son concours à la Commission de la fonction publique pour amorcer un processus de gestion du changement faisant intervenir tous les ministères et élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication. Un document de réflexion sur l'efficacité de l'aide a été rédigé et présenté de manière informelle.

Des conseils ont été fournis à de hauts responsables de l'administration, en particulier sur le dispositif de lutte contre la corruption et la création de la haute cour administrative en matière de fiscalité et d'audit.

Oui Bien que les lois sur la décentralisation n'aient pas été adoptées, des réunions de sous-groupes visant à rassembler les diverses entités des Nations Unies œuvrant dans ce domaine ont été tenues. Les observations concernant les lois sur la décentralisation ont été examinées dans 2 réunions de sous-groupes et 3 réunions consultatives auxquelles l'équipe de pays des Nations Unies a participé et dans le cadre desquelles elle a adopté les observations comme illustrant la position commune des Nations Unies.

Fournir, par l'intermédiaire des groupes de travail thématiques des Nations Unies, moyennant des recommandations de politique générale et dans le cadre des missions de bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général, des conseils sur les mécanismes de participation effective de la société civile à tous les niveaux de décision, en collaboration avec le PNUD et le Cabinet du Premier Ministre

Fournir, par l'intermédiaire des groupes de travail thématiques des Nations Unies, moyennant des recommandations de politique générale et dans le cadre des missions de bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général, des conseils sur les programmes d'éducation civique en vue d'accroître la participation des citoyens à la gouvernance, en collaboration avec le projet d'éducation civique du PNUD

Promouvoir la communication et le dialogue sur la gouvernance démocratique entre les institutions et les parties prenantes et favoriser la coordination entre elles moyennant la tenue périodique de forums de gouvernance démocratique organisés par le Gouvernement, le groupe de travail des Nations Unies sur la gouvernance démocratique et les sous-groupes, selon qu'il conviendra, de forums de gouvernance régionale (à l'intention des municipalités décentralisées) et de réunions périodiques avec les organisations de la société civile

Mettre au point et mener à bien des campagnes et des programmes nationaux d'information et de sensibilisation visant à appuyer l'action menée par le Gouvernement pour mettre en place un État et des institutions publiques démocratiques viables, notamment moyennant la production d'émissions radiophoniques hebdomadaires et d'émissions d'information télévisées mensuelles et la diffusion de documents écrits (communiqués de presse, affiches, fiches et bulletins d'information, dépliants et autres supports promotionnels) à distribuer ou à apposer sur des panneaux d'affichage dans tout le pays et à afficher sur le site Web de la Mission; organiser des manifestations locales visant à sensibiliser la population avec la participation de la société civile et du public et des conférences de presse

Oui Un projet de charte du citoyen a été élaboré et débattu avec le Forum des organisations non gouvernementales. Les discussions se poursuivent quant à l'éventuelle création d'un comité consultatif ONU-organisations de la société civile. En outre, dans le cadre des discussions avec le cabinet du Premier Ministre, des mesures sont prises pour mettre au point une politique sur les organisations de la société civile.

Oui Un document de réflexion sur la coordination de l'éducation civique a été présenté au Vice-Premier Ministre. Le sous-groupe des Nations Unies chargé de l'éducation civique s'est réuni régulièrement tous les 2 mois. L'une des principales réalisations a été la fourniture de conseils en vue de la désignation d'un coordonnateur gouvernemental chargé de l'éducation civique. Le Premier Ministre a nommé son conseiller sur la société civile à ce poste. Une évaluation nationale des programmes d'éducation civique non officiels exécutés dans le pays a été menée en juin 2010.

6 Réunions du Forum pour la gouvernance démocratique ont été tenues. Un débat sur la justice et l'élimination de l'impunité a été tenu avec des procureurs, ce qui a permis d'organiser dans les districts le premier forum sur le constitutionnalisme et le rôle du Parlement, avec la participation de 4 parlementaires. Les médias ont couvert l'ensemble des rencontres.

Oui

700 Doubles DVD de 2 heures visant à faire mieux connaître la gouvernance démocratique ont été produits et distribués.

8 Émissions radiophoniques de 40 minutes sur les forums pour la gouvernance démocratique ont été diffusées.

2 Émissions radiophoniques de 10 minutes sur l'importance de la diversité dans les médias ont été diffusées.

1 Émission radiophonique de 10 minutes sur l'importance des stations de radio locales a été diffusée.

Organiser et appuyer des activités de formation sur les médias en associant les médias locaux à la formation dispensée au personnel local du Bureau de la communication et de l'information et fournir des conseils concernant le renforcement des capacités des médias afin qu'ils puissent jouer leur rôle d'observateur critique de la société, en collaboration avec le projet du PNUD concernant les médias

Organiser régulièrement des réunions avec les pouvoirs publics, sous la direction du Ministère des finances, et les partenaires de développement, y compris les donateurs bilatéraux et multilatéraux et l'équipe de pays des Nations Unies, parties prenantes du pacte international et du programme de priorités nationales, en vue de fournir des conseils pour l'établissement des priorités nationales concernant la gouvernance démocratique et de coordonner les mécanismes de suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de ces priorités

- 1 Émission radiophonique de 9 minutes sur le rôle des dirigeants locaux et une émission radiophonique de 6 minutes sur le rôle de la Commission de la fonction publique ont été diffusées.
 - 8 Articles sur le recensement de 2010, la formation aux fonctions judiciaires et la participation des femmes aux élections ont été publiés dans un bulletin d'information.
 - 1 Campagne d'information publique sur le recensement de 2010 a été réalisée en collaboration avec le FNUAP et à l'appui de la Direction des statistiques.
- Oui
- Une série de stages de formation de courte durée a été organisée à l'intention de journalistes dans les districts et à Dili, dont un cours de cinq jours sur la production d'informations vidéo donné dans 4 agences de presse régionales et une formation au principe de l'égalité des sexes organisée à l'intention du personnel de l'organe de presse national.
 - 4 Réunions axées sur 6 objectifs principaux, notamment sur la responsabilité de l'administration publique, l'efficacité de l'aide et la lutte contre la corruption ont été organisées avec une large gamme d'acteurs nationaux. Des réunions de groupes de travail auxquelles ont participé le Ministère des finances, l'Administration d'État et le Cabinet du Premier Ministre, ainsi que l'ONU et les partenaires de développement, ont été tenues sur la mise en place d'un gouvernement intègre et efficace. Une réunion d'orientation a été tenue à l'intention de participants de la société civile au programme de priorités nationales.

Réalisation escomptée 3.2 : Amélioration des conditions humanitaires au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus

La Direction nationale de la gestion des catastrophes naturelles et le Centre des opérations de gestion des catastrophes coordonnent les interventions en cas de catastrophe naturelle et de crise afin de fournir à la population touchée une assistance humanitaire ciblée. Au niveau des districts, le Comité de gestion des catastrophes dans les districts coordonne les réunions de toutes les parties prenantes et, au niveau national, le Premier Ministre adjoint coordonne une commission interministérielle de gestion des catastrophes.

Toutes les personnes déplacées installées dans les 63 camps de Dili et Baucau au lendemain de la crise de 2006 (soit environ 16 500 familles ayant officiellement sollicité une aide dans le cadre de la stratégie nationale de relèvement) regagnent leurs foyers ou se réinstallent ailleurs dans des logements plus durables.

Le Gouvernement continue d'appliquer la stratégie nationale de relèvement en octroyant des aides aux personnes déplacées, en organisant des forums de dialogue et de médiation, en prenant des mesures de sécurité et en créant un système de protection sociale.

La capacité nationale d'intervention en cas de catastrophe naturelle est renforcée grâce au Groupe des affaires humanitaires qui continuera d'aider le Centre des opérations de gestion des catastrophes en fournissant des conseils, des services spécialisés et une assistance en vue du déploiement rapide et efficace de l'aide humanitaire, de travailler en étroite collaboration avec la Direction nationale de la gestion des catastrophes naturelles afin d'établir des liens de coopération avec les organismes humanitaires internationaux et d'aider le Gouvernement à élaborer un plan de secours clair et opérationnel.

Indicateurs de succès effectifs

Parce que le cadre juridique de la gestion des catastrophes et des interventions en cas d'urgence est encore en cours d'élaboration, que les attributions des différents services de l'État ne sont pas clairement définies et qu'il n'y a pas de mécanismes de coordination précis pour des interventions efficaces, le plan de gestion des catastrophes n'a pas encore été mis au point. En revanche, les comités de gestion des catastrophes dans les districts ont approuvé et validé leurs mandats, recruté du personnel, reçu des fonds de fonctionnement et suivi des cours de formation sur des outils informatiques. Des séries de procédures à l'usage du Centre national des opérations de gestion des catastrophes et des centres de district ont été mises au point. 3 exercices ont été conduits à l'échelon national pour améliorer la capacité du Gouvernement à réagir en cas de catastrophe.

Objectif atteint. Tous les camps de personnes déplacées et tous les logements de transition ont été officiellement fermés par le Gouvernement en février 2010.

Dans le cadre de la stratégie nationale de relèvement, 15 959 familles (environ 70 000 personnes) ont bénéficié de versements au titre de la phase I et 16 605 familles en ont reçu au titre de la phase II. L'inscription de nouveaux demandeurs au titre de la stratégie nationale de relèvement a pris fin le 31 mai 2010, mais l'octroi d'aides se poursuit.

Toutes les catastrophes de faible ampleur ont été gérées efficacement par les autorités nationales, qui ont parfois demandé une aide en matière de transport à la communauté internationale.

Des cellules humanitaires, composées d'organisations non gouvernementales et comptant la participation de représentants du Gouvernement, continueront de s'employer à la planification des interventions d'urgence, avec un appui actif de la cellule humanitaire de la Mission. Le groupe de coordination intercellules s'est réuni une fois.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Coordonner l'aide humanitaire avec le Gouvernement, l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires humanitaires au moyen de réunions périodiques avec le Premier Ministre adjoint et d'autres ministres concernés et de réunions mensuelles avec le Comité de coordination des opérations humanitaires, et formuler des conseils en la matière</p>	32	<p>18 réunions ont été tenues avec le Vice-Premier Ministre et 5 avec la Ministre de la solidarité sociale, qui s'ajoutent à 9 réunions de l'équipe de pays humanitaire.</p>
<p>Fournir des conseils et un appui au Gouvernement en organisant régulièrement des réunions avec les différents ministres d'exécution et les conseillers internationaux concernés, et aider à organiser des séminaires-retraite nationaux et à élaborer des documents de politique générale concernant l'exécution de la stratégie nationale de relèvement</p>	Non	<p>Le Gouvernement n'était pas intéressé par l'organisation d'un séminaire-retraite national, mais des observations ont été fournies sur la politique sociale et humanitaire nationale élaborée par le Ministère de la solidarité sociale.</p>
<p>Publier à diffuser des rapports bihebdomadaires sur la situation humanitaire et les communiquer au Gouvernement, aux partenaires et aux donateurs</p>	Oui	<p>Des rapports bihebdomadaires ont été publiés jusqu'en mars 2010, rendant compte de l'amélioration de la situation humanitaire. La cellule de coordination humanitaire a produit, en étroite collaboration avec l'équipe du Coordonnateur résident, 3 rapports actualisés sur les conditions humanitaires et le relèvement. Les rapports bihebdomadaires n'ont plus été nécessaires au-delà de mars 2010 du fait de l'amélioration de la situation humanitaire.</p>
<p>Aider le Gouvernement à organiser des missions d'évaluation multisectorielle selon qu'il conviendra en vue de déterminer le nombre d'habitants touchés qui ont besoin d'articles de secours, en coordonnant l'assistance et la distribution d'articles de secours à la disposition du Gouvernement et des organisations internationales et en aidant la Direction nationale de la gestion des catastrophes naturelles à tenir, si besoin, des réunions, notamment avec les organismes humanitaires internationaux, en vue d'intervenir rapidement</p>	Non	<p>Le Gouvernement n'a sollicité aucune aide pour l'organisation de missions d'évaluation multisectorielle, car il n'y a eu aucune catastrophe majeure.</p>
<p>Continuer de faire campagne pour promouvoir le suivi de la situation des personnes déplacées ayant regagné leurs foyers ou s'étant réinstallées, en organisant des réunions et en fournissant des conseils, des éléments de discussion et des documents d'information au Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et Coordonnateur des opérations humanitaires dans le cadre de la mission de bons offices qu'il mène auprès du Gouvernement</p>	Oui	<p>Un plan-cadre pour le relèvement établi par les cellules humanitaires a été approuvé par l'équipe de pays humanitaire et communiqué au Gouvernement. Ce plan-cadre est un instrument visant à promouvoir le suivi de la situation des personnes déplacées ayant regagné leurs foyers ou s'étant réinstallées, qui a été présenté au Gouvernement par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général.</p>

Fournir des conseils et un appui à la Direction nationale de la gestion des catastrophes naturelles s'agissant du renforcement des capacités nationales d'intervention en cas de catastrophe naturelle

Organiser régulièrement des réunions avec les pouvoirs publics, sous la direction du Ministère des finances, et les partenaires de développement, y compris les donateurs bilatéraux et multilatéraux et l'équipe de pays des Nations Unies, parties prenantes du pacte international et du programme de priorités nationales, en vue de fournir des conseils pour l'établissement des priorités nationales concernant l'assistance humanitaire et de coordonner les mécanismes de suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de ces priorités

Mettre au point et mener à bien des campagnes nationales d'information visant à appuyer l'action menée par le Gouvernement pour améliorer les conditions humanitaires, notamment moyennant la production d'émissions radiophoniques hebdomadaires et d'émissions d'information télévisées mensuelles et la diffusion de documents écrits (communiqués de presse, affiches, fiches et bulletins d'information, dépliants et autres supports promotionnels) à distribuer ou à apposer sur des panneaux d'affichage dans tout le pays et à afficher sur le site Web de la Mission; organiser des manifestations locales visant à sensibiliser la population avec la participation de la société civile et du public et des conférences de presse ou d'autres rencontres avec la presse

Oui La cellule humanitaire, composée d'organismes d'intervention humanitaire, a continué à dresser sa liste de risques spécifiques, qui doit faciliter la planification des interventions d'urgence. Un forum trilatéral de coordination a axé ses travaux sur la gestion des catastrophes.

Oui

3 Réunions du groupe de travail ont été tenues, avec le Ministère de la solidarité sociale, le Ministère de la santé, l'ONU et les autres partenaires de développement, afin de coordonner la réintégration des personnes déplacées et la protection sociale. Ces réunions ont rendu possible une meilleure coordination interministérielle dans la gestion des affaires humanitaires.

Oui Au lieu d'une campagne nationale, les activités de sensibilisation sur l'amélioration des conditions humanitaires ont pris la forme de bulletins d'information radiophoniques mensuels et de messages d'intérêt public à la télévision sur les personnes déplacées, la réintégration et les problèmes de développement connexes, ces supports ayant été réalisés en collaboration avec les partenaires de développement.

Réalisation escomptée 3.3 : Progrès enregistrés en matière de lutte contre la pauvreté et sur le plan de la croissance économique au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus

Le Gouvernement met en œuvre des systèmes de protection plus efficaces à l'intention des plus vulnérables et des plus pauvres et des politiques plus énergiques en faveur des plus démunis afin de faire reculer la pauvreté et de favoriser une croissance économique durable.

Indicateurs de succès effectifs

Objectif atteint. Le programme Bolsae da Mãe d'aides en espèces destinées aux anciens combattants a touché 72 000 personnes. Un appui a été fourni à 10 000 personnes ne pouvant pas être traitées dans le pays, afin qu'elles reçoivent les soins nécessaires à l'étranger.

<p>Les systèmes d'exécution du budget de l'État sont affinés afin d'améliorer la prestation de services, les progrès étant attestés par le fait que tous les ministères enregistrent des décaissements supérieurs à la moitié de leur budget annuel.</p>	<p>Objectif atteint. Le taux d'exécution du budget a atteint 89 % en 2009, contre 60,9 % en 2008.</p>
<p>Les perspectives d'emploi pour les jeunes à Dili et dans les districts sont meilleures .</p>	<p>Le plan d'action national en faveur de l'emploi des jeunes été approuvé par le Conseil des ministres. La collecte de données par sexe et par classe d'âge sur l'emploi des jeunes, qui doivent servir à déterminer les besoins en matière de formation professionnelle et d'emploi, doit être menée à bien en octobre 2010. Des chiffres actualisés sur l'emploi des jeunes devraient être disponibles en novembre 2010. Le Secrétariat d'État à la formation professionnelle et à l'emploi a publié un plan dans son enquête 2010 sur la population active du Timor-Leste. D'après cette enquête, 51 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans étaient employés, dont 16 000 femmes.</p>

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Fournir des conseils au Gouvernement, dans le cadre de réunions périodiques consacrées au plan national de développement stratégique (2008-2012) et à son application effective qui favorisera la croissance économique durable, à des stratégies et programmes de lutte contre la pauvreté et à la voie à suivre</p>	Non	<p>Le plan stratégique de développement pour 2011 a été élaboré par le Cabinet du Premier Ministre, et le Premier Ministre en a communiqué un résumé aux partenaires de développement en avril 2010. Le plan n'étant pas définitivement arrêté, aucun conseil n'a encore été fourni concernant son application.</p>
<p>Fournir des conseils au Gouvernement, dans le cadre de réunions périodiques avec le Secrétaire d'État aux ressources naturelles, en vue de l'utilisation efficace des recettes pétrolières et gazières pour des projets ou programmes visant à faire reculer la pauvreté ou à améliorer la croissance économique</p>	Oui	<p>Des conseils ont été fournis sur la gestion des ressources naturelles et sur le développement des ressources humaines. Un établissement de formation approprié a été trouvé pour mettre en place un programme d'étude et de formation à long terme pour des étudiants et fonctionnaires du Timor-Leste. La Mission a aidé à mener les négociations correspondantes et à rédiger un mémorandum d'accord. Elle a aussi été représentée au séminaire sur la gestion du Fonds pétrolier organisé les 10 et 11 mai 2010 par le Ministère des finances et le Secrétariat d'État aux ressources naturelles. Réunissant des experts internationaux de premier plan et des parlementaires, cet événement a permis de mettre au point des stratégies de diversification des investissements du Fonds pétrolier.</p>
<p>Fournir des conseils au Gouvernement dans le cadre de réunions périodiques sur l'exécution du budget avec le Ministère des finances, l'équipe de</p>	Oui	<p>Des conseils ont été fournis lors de l'audience publique sur le budget de l'État pour 2010 et la Mission a également fourni des analyses sur</p>

pays des Nations Unies, les institutions financières internationales et les donateurs.

Fournir des conseils pour favoriser l'intégration des programmes de pays des Nations Unies dans le plan national de développement stratégique (2008-2012) en participant aux 3 groupes de travail du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement

Fournir des conseils et mobiliser l'appui international en faveur du renforcement des capacités en matière de développement socioéconomique, dans le cadre de réunions périodiques avec les donateurs, l'équipe de pays des Nations Unies, le secteur privé et les organisations non gouvernementales internationales

Organiser régulièrement des réunions avec les pouvoirs publics, sous la direction du Ministère des finances, et les partenaires de développement, les donateurs internationaux et l'équipe de pays des Nations Unies, parties prenantes du pacte international et du programme de priorités nationales, en vue de fournir des conseils pour l'établissement des priorités nationales concernant le relèvement économique et social et la croissance et de coordonner les mécanismes de suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de ces priorités

Fournir des conseils au Gouvernement, aux donateurs internationaux et à l'équipe de pays des Nations Unies en vue d'établir une véritable corrélation entre le programme de priorités nationales, le plan national de développement stratégique (2008-2012) et le budget annuel de l'État

l'emploi, le développement du secteur privé, les investissements étrangers directs et l'évolution de l'inflation dans le pays. Les recommandations fournies ont été intégrées dans le rapport de la Commission parlementaire, qui a été présenté au Parlement national. La Mission a aussi participé aux consultations publiques sur le projet de loi sur le budget et la gestion financière.

Oui La Mission a participé à des groupes de travail et a collaboré avec eux à la mise au point du cadre stratégique intégré et du plan stratégique à moyen terme.

Oui Des conseils ont notamment été fournis sur la problématique du renforcement des capacités, les transferts monétaires assortis de conditions, les tables rondes de donateurs sur le développement du secteur privé présidées par la Société financière internationale, l'appui de l'Union européenne au développement rural au Timor-Leste et le programme de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour la promotion de la croissance alimentaire et de la sécurité alimentaire durable au Timor-Leste.

6 Réunions ont été tenues : des réunions des groupes de travail sur la sécurité alimentaire et, le développement rural, avec la participation des Ministères de l'agriculture et de la pêche, du tourisme et du commerce et de l'industrie, ainsi que de l'ONU et des partenaires de développement, au sujet de priorités nationales en matière de sécurité alimentaire, développement rural et développement humain; d'autres réunions avec les partenaires de développement et 2 réunions de haut niveau tenues en septembre 2009 et avril 2010, sur le dialogue sur les États fragiles et l'efficacité de l'aide au service du développement.

Oui Des conseils ont été fournis sur le plan d'action national en faveur de l'emploi des jeunes et sur l'enquête sur la population active.

Formuler des conseils au Gouvernement concernant la mise en œuvre d'un plan d'action sur l'ouverture de perspectives d'emploi pour les jeunes, en participant aux groupes de travail sur le plan national de développement et au programme national sur l'emploi des jeunes et la formation professionnelle, lancé par le Ministère du travail, le Bureau international du Travail (BIT) et le PNUD

Formuler des conseils, dans le cadre de réunions périodiques avec le Ministère de l'économie et du développement, au sujet des politiques et des lois qui encouragent les investissements nationaux et étrangers

Mettre au point et mener à bien des campagnes nationales d'information visant à appuyer l'action menée par le Gouvernement pour faire reculer la pauvreté et favoriser la croissance économique, notamment moyennant la production d'émissions radiophoniques hebdomadaires et d'émissions d'information télévisées mensuelles et la diffusion de documents écrits (communiqués de presse, affiches, fiches et bulletins d'information, dépliants et autres supports promotionnels) à distribuer ou à apposer sur des panneaux d'affichage dans tout le pays et à afficher sur le site Web de la Mission; organiser des manifestations locales visant à sensibiliser la population avec la participation de la société civile et du public et des conférences de presse ou d'autres rencontres avec la presse

Oui La Mission a contribué aux débats sur le thème d'une politique industrielle pour le développement du Timor-Leste, organisés par les ministères du commerce et de l'industrie et de l'économie et du développement.

12 Réunions mensuelles ont été tenues sur le développement du secteur privé et l'investissement étranger.

Oui Des activités de sensibilisation à la réduction de la pauvreté ont été menées.

8 La Mission a produit et diffusé 8 reportages télévisés d'une durée totale d'une heure, sur la formation professionnelle, le rôle des enseignants, les effets de la crise financière mondiale sur les pays en développement, la microfinance, les énergies de substitution et l'emploi des jeunes.

1 Une émission télévisée de 30 minutes sur l'eau et l'assainissement a aussi été produite et diffusée à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau.

Réalisation escomptée 3.4 : Renforcement des capacités du secteur de la justice au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus

Le Gouvernement du Timor-Leste promulgue la loi sur la justice pour mineurs et la loi sur la lutte contre la violence domestique et l'appareil judiciaire applique par conséquent la nouvelle législation; des structures d'appui prévues dans la loi sont créées et une formation à la nouvelle législation est dispensée aux membres de l'appareil judiciaire.

Le Gouvernement, au besoin avec le concours de la Mission, organise des séances de perfectionnement sur le droit privé à l'intention des avocats.

Indicateurs de succès effectifs

Une Commission nationale sur les droits de l'enfant a été créée sous la tutelle du Ministère de la justice. La nomination de 4 nouveaux juges et 5 nouveaux avocats commis d'office stagiaires a été confirmée. La loi sur la lutte contre la violence domestique a été approuvée par le Parlement. Le projet de loi sur la justice pour mineurs n'a toujours pas été finalisé, en dépit des progrès accomplis.

15 avocats ont suivi une formation au Centre de formation juridique.

Le nombre d'affaires traitées, surtout celles qui concernent des violences sexuelles ou domestiques, augmente de 20 %, et le nombre d'affaires en souffrance diminue de 10 %.

Un plan stratégique est mis en œuvre par le Gouvernement pour renforcer le système pénitentiaire, entraînant une amélioration des capacités de gestion et de décision, un accroissement du nombre de programmes destinés aux détenus et une plus grande sécurité dans les prisons.

Les priorités nationales du Gouvernement sont appliquées dans le secteur de la justice.

Au mois de juin 2010, 4 964 affaires au total étaient en cours d'examen au Bureau du Procureur général, contre 5 210 au mois de juin 2009, ce qui représente une faible diminution par rapport à l'année passée, bien que le nombre de nouvelles affaires ait connu une légère augmentation.

Objectif atteint. Des plans d'action ont été mis au point en collaboration avec le Directeur des établissements pénitentiaires et les responsables des questions liées au plan stratégique du Ministère de la justice. Des conseils techniques ont été dispensés à l'occasion de l'établissement du projet de statut des gardiens de prison et du projet de loi sur les prisons, et un appui a été fourni lors de la conception des programmes de réinsertion sociale.

Le plan stratégique pour le secteur de la justice a été lancé le 17 juin 2010 et un premier forum sur l'accès à la justice a été organisé. La Mission a participé à 4 réunions du groupe de travail sur les priorités nationales. Des groupes de travail thématiques sur l'assistance juridique, le droit coutumier et les enquêtes criminelles doivent bientôt voir le jour.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fournir des conseils au Gouvernement, sous la forme d'observations, d'avis juridiques et de propositions ou en participant à des ateliers, séminaires et réunions, notamment en apportant une assistance technique en vue de l'application de la nouvelle législation et dans le domaine de la justice pour les femmes, y compris en ce qui concerne le recrutement de femmes dans les services judiciaires et juridiques	Oui	On a fourni une assistance juridique technique à la nouvelle Commission de lutte contre la corruption, en lui affectant un des membres du personnel à temps partiel. Des observations ont été formulées de manière coordonnée sur les principaux dispositifs législatifs, notamment la loi sur l'assistance juridique, la loi foncière, la loi sur la justice pour mineurs et la loi sur le droit coutumier et la justice communautaire.
Présider les réunions mensuelles du groupe de travail sur le secteur de la justice (MINUT, UNIFEM, PNUD et UNICEF) en vue de coordonner les politiques et l'aide internationale s'agissant du secteur de la justice	5	Réunions du groupe de travail ont été facilitées, notamment par la fourniture de services de secrétariat.
Créer un groupe de travail mixte (national et international) sur la justice, composé des parties prenantes compétentes, qui consacrera des réunions trimestrielles aux questions relatives au secteur de la justice, y compris aux priorités établies par le Gouvernement dans ce domaine	Non	4 réunions ont été tenues, mais ce groupe de travail n'a pas été créé parce qu'il en existait déjà d'autres qui avaient été constitués sous la houlette du Gouvernement. Un forum informel sur la justice a été lancé à la place.
Fournir des conseils au Gouvernement au sujet de la justice pour les femmes, notamment afin de	Oui	La Mission a continué de donner des conseils techniques au Gouvernement en ce qui concerne

recruter des femmes dans les services judiciaires et juridiques

Continuer d'appuyer, dans le cadre de réunions bimensuelles ou mensuelles selon qu'il conviendra, le groupe de travail mixte Procureur général-ONU chargé des questions relatives aux poursuites judiciaires et dispenser une formation et organiser des séminaires ou des ateliers à l'intention des juristes, en coopération étroite avec le Centre de formation juridique du Gouvernement

Fournir des conseils au Gouvernement, dans le cadre de réunions périodiques et de réunions de suivi avec les directeurs et les responsables des établissements pénitentiaires, concernant la mise en œuvre d'un plan stratégique de renforcement du système pénitentiaire

Fournir des conseils en entretenant le dialogue et en donnant des orientations au Groupe d'intervention de la police nationale pour les personnes vulnérables en vue d'améliorer la collecte et l'analyse des données statistiques, en particulier celles qui concernent les infractions liées à la violence domestique et la justice pour mineurs.

Fournir des conseils en continu en coordonnant le groupe de travail mixte Procureur général-ONU qui suit l'application des recommandations que l'ONU adresse aux services chargés des poursuites judiciaires et les aide à gérer les dossiers, à établir des priorités et à réduire de 20 % le nombre d'affaires en souffrance, en coopération étroite avec le PNUD

la loi sur la lutte contre la violence domestique, et d'examiner la loi sur l'égalité des hommes et des femmes, en formulant des observations à ce sujet. Elle a aussi aidé le Ministère de la justice à élaborer une politique en matière d'égalité des sexes et à constituer une commission pour les femmes au sein de l'Association des avocats du Timor-Leste. Un manuel de formation aux enquêtes sur les actes de violence sexiste pour la Police nationale du Timor-Leste a aussi été lancé (à l'initiative du FNUAP). La Commission pour les femmes de l'Association des avocats du Timor-Leste a reçu un appui, en conjonction avec le Centre de formation juridique, pour encourager davantage de femmes à embrasser des carrières juridiques.

Non Le Procureur général a approuvé l'idée d'un nouveau groupe de travail sur les poursuites judiciaires sur le plan opérationnel. Il a aussi approuvé la tenue d'un atelier sur les poursuites judiciaires, dont la date a été reportée pour faire face à d'autres priorités. Les partenaires de développement déploient toujours des efforts de manière coordonnée pour mettre au point un système de gestion des dossiers.

Oui Des réunions hebdomadaires ont été organisées avec les directeurs et responsables des établissements pénitentiaires pour formuler des plans de travail et programmes d'action avec les autorités nationales afin d'appliquer la composante du plan quinquennal stratégique du Ministère de la justice concernant les prisons.

Oui La Mission a travaillé en contact étroit avec le Groupe d'intervention pour les personnes vulnérables en ce qui concerne la gestion des dossiers et les statistiques criminelles. Des données statistiques ont été compilées et analysées.

Oui Analyse des statistiques et des tendances en matière de suivi. 2 réunions sur la gestion des dossiers avec des représentants du Bureau du Procureur général et du Programme pour l'appui à la justice et des membres de l'appareil judiciaire ont permis de faciliter les débats sur les initiatives en cours, de mieux coordonner les activités et d'établir un lien entre la base de données de la police et celle du Bureau du Procureur général.

Améliorer la coopération, en organisant des activités conjointes de formation et d'information, avec les organisations de la société civile, y compris au niveau des districts, en particulier les associations de femmes et de jeunes, afin de faire mieux connaître la législation et de promouvoir la prévention du crime

Fournir des conseils techniques, en participant à des ateliers ou à des séminaires et en appuyant l'élaboration de propositions, notamment d'un cadre juridique, qui seront présentées au Gouvernement, sur les possibilités de rapprochement des mécanismes de justice traditionnelle et du système de justice formel en vue de créer un cadre juridique

Organiser régulièrement des réunions avec les pouvoirs publics, sous la direction du Ministère des finances, et les partenaires de développement, y compris les donateurs bilatéraux et multilatéraux et l'équipe de pays des Nations Unies, parties prenantes du pacte international et du programme de priorités nationales, en vue de fournir des conseils pour l'établissement des priorités nationales concernant le secteur de la justice et de coordonner les mécanismes de suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de ces priorités

Mettre au point et mener à bien des campagnes nationales d'information et des programmes d'éducation civique visant à appuyer l'action menée par le Gouvernement pour renforcer les capacités du secteur de la justice, notamment moyennant la production d'émissions radiophoniques hebdomadaires et d'émissions d'information télévisées mensuelles et la diffusion de documents écrits (communiqués de presse, affiches, fiches et bulletins d'information, dépliants et autres supports promotionnels) à distribuer ou à apposer sur des panneaux d'affichage dans tout le pays et à afficher sur le site Web de la Mission;

- Oui Formation dispensée à l'organisation non gouvernementale Pradet sur les questions de justice et d'égalité des sexes
- 1 Exposé sur la justice et l'égalité des sexes et la loi sur la lutte contre la violence domestique
- 1 Session de planification stratégique organisée à l'intention du responsable des questions d'égalité des sexes au sein du Ministère de la justice, et fourniture d'un appui technique pour permettre la formulation d'une politique en matière de justice pour les femmes
- 5 Conférences sur l'état de droit, avec vue d'ensemble des institutions judiciaires
- Oui La Mission a coordonné les observations d'ensemble formulées par les organismes des Nations Unies sur le projet de droit coutumier et de justice communautaire, bien qu'aucune décision politique n'ait encore été prise. La finalisation de ce projet fait partie des priorités nationales pour 2010. La création d'un groupe de travail thématique a été décidée.
- Oui Des réunions ont été consacrées à l'amélioration de l'accès à la justice, et notamment à la planification stratégique et aux questions d'égalité des sexes.
- 4 Réunions du groupe de travail sur l'accès à la justice avec tous les acteurs concernés, notamment la Mission, le PNUD et les donateurs, le Ministère de la justice, le Bureau du Procureur général et les tribunaux
- 3 Réunions trimestrielles avec les partenaires de développement pour examiner les progrès accomplis dans le secteur de la justice
- 1 Campagne nationale d'information sur le renforcement des capacités du secteur de la justice, avec 3 programmes télévisés de 26 minutes sur les appareils judiciaires d'autres pays (le Ghana, Chypre et le Mexique)
- 11 Émissions radiophoniques de 31 minutes sur le système juridique, le Code pénal, l'appareil judiciaire, les crimes graves, la formation des juges et des avocats commis d'office, l'accès à la justice, la loi sur la lutte contre la violence domestique et les réponses aux questions des auditeurs

organiser des manifestations locales visant à sensibiliser la population avec la participation de la société civile et du public et des conférences de presse

5 Bulletins d'information, avec des articles sur la Commission de lutte contre la corruption, les tribunaux itinérants et d'autres aspects du système juridique

Composante 4 : appui

47. La composante appui a dispensé des services efficaces et rationnels en matière de logistique, d'administration et de sécurité pour aider la Mission à s'acquitter de son mandat en exécutant les produits prévus, en améliorant la qualité de ces services et en obtenant des gains d'efficacité. Elle a fourni un appui à un effectif moyen de 971 membres de la Police des Nations Unies et de 558 membres des unités de police constituées, ainsi qu'à 358 agents recrutés sur le plan international, 4 membres du personnel temporaire recrutés sur le plan international, 889 agents recrutés sur le plan national, 3 membres du personnel temporaire recrutés sur le plan national et 181 Volontaires des Nations Unies, dans les domaines suivants : déontologie et discipline, programmes de lutte contre le VIH/sida, administration du personnel et gestion financière, soins médicaux, entretien et construction de bureaux et de logements, informatique et transmissions, et opérations aériennes et transport de surface, avec inclusion de capacités de recherche et de sauvetage/d'évacuation sanitaire aérienne.

Réalisation escomptée 4.1 : Appui efficace à la Mission sur les plans logistique et administratif et sur le plan de la sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction des stocks de pièces détachées, de 7,5 % de la valeur d'inventaire des véhicules en 2008/09 à 5 % en 2009/10

Les stocks de pièces détachées n'ont pu être réduits de 7,5 % à 5 % de la valeur d'inventaire des véhicules pour les raisons suivantes :

a) Comme aucun véhicule n'a été remplacé, le parc automobile s'est dégradé au fil des ans et les véhicules ont beaucoup de kilomètres au compteur. Il a fallu maintenir les stocks à des niveaux adéquats, compte tenu de la longueur des délais d'exécution des achats;

b) La Mission avait hérité de la mission précédente [Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNITIL)] de 138 véhicules et des pièces détachées qu'il est prévu, en raison de leur vétusté, de retirer de l'inventaire, mais qui sont toujours incluses pour le moment dans la valeur d'inventaire.

Réduction de 24 % de la consommation de carburant des groupes électrogènes, passant de 5,3 millions de litres en 2008/09 à 4 millions de litres en 2009/10

Objectif atteint. La consommation totale de carburant était en 2009/10 de 3 420 000 litres; la consommation de gazole a diminué de 7 %, passant de 5,3 millions de litres en 2008/09, à 4,9 millions de litre en 2009/10 (3,4 millions pour les groupes électrogènes et 1,5 million pour les véhicules).

Réduction de 10 % de la consommation de matériel et fournitures de papeterie, passant de 732 500 dollars en 2008/09 à 387 700 dollars en 2009/10	Objectif atteint. La consommation effective s'est établie à 236 100 dollars en 2009/10, soit une réduction de 496 400 dollars (68 %), rendue possible par la mise en place d'un système de commande mensualisé par voie électronique, ainsi que par la révision des besoins à la baisse.
Diminution du nombre d'évacuations sanitaires en urgence, de 54 en 2008/09 à 43 en 2009/10	Le nombre d'évacuations en urgence est passé de 54 en 2008/09 à 45 en 2009/10 grâce à l'ouverture de l'unité médicale de niveau I+.
Réduction du temps de traitement des demandes de cartes géographiques, ramené de 3 à 2 jours	Objectif atteint. Le temps de traitement des demandes de cartes géographiques a été ramené à 1,5 jour. Une nouvelle cartothèque et un projet fondé sur le système d'information géographique (SIG) ont été mis en place; le personnel recruté sur le plan national a été formé pour assumer de nouvelles responsabilités, comme le traitement des demandes de cartes ou la réalisation de tirages à grande échelle, ainsi que pour mieux répondre aux besoins.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

Amélioration des services

Introduction de meilleures méthodes de gestion des pièces détachées, y compris par un suivi de l'écoulement des stocks permettant de distinguer les stocks à rotation lente et les stocks à rotation rapide	Oui	La gestion des pièces détachées a été améliorée par l'introduction d'opérations d'entreposage des biens durables dans 4 régions, des vérifications trimestrielles des biens durables dans les principaux entrepôts, la liquidation des pièces détachées devenues vétustes, la réorganisation du système de transport jusqu'aux entrepôts, et l'examen des taux d'écoulement des stocks.
Adoption de pratiques permettant de réduire l'impact de la Mission sur l'environnement, avec notamment un réglage des climatiseurs sur une température minimale de 23 ou 24 degrés et des mesures d'économie de papier, telles que l'impression en recto-verso, la réutilisation des feuilles imprimées sur une seule face, l'édition des textes en ligne et l'utilisation de la fonction « aperçu avant impression » et « impression » quand nécessaire	Oui	Une séance de sensibilisation écologique fait désormais partie de la formation initiale du personnel, et la Mission continue de donner ses stocks de papier déchiqueté à une ONG qui les recycle en briquettes combustibles (initiative de lutte contre la déforestation). Le personnel est aussi encouragé à imprimer les documents en recto-verso et avoir recours aux climatiseurs avec modération.
Mise en service, dans la Mission, d'un système électronique permettant de passer automatiquement commande chaque mois de la papeterie et des fournitures de bureau nécessaires	Oui	Mise en service d'un système électronique de commande mensuelle de la papeterie et des fournitures de bureau qui, renforcé par une révision des besoins à la baisse, a permis de réduire considérablement la consommation. Par ailleurs, comme les stocks constitués en début du nouvel exercice étaient importants, il ne

Mise en place de programmes complets de formation et de sensibilisation du personnel de la Mission couvrant la dengue, la prévention du paludisme, la santé générale, le dépistage du VIH et la sensibilisation à ce virus, les premiers secours, l'eau et l'assainissement

Affichage de toutes les cartes géographiques sur les sites Web de la Mission et de bulletins d'évaluation de l'état des routes principales et secondaires utilisées par la Mission

Militaires, personnel de police et personnel civil

Déploiement, relève ou rapatriement de quelque 560 membres d'unités de police constituées, 1 045 membres de la Police des Nations Unies et 34 officiers de liaison et officiers d'état-major

Inspection du matériel et des éléments de soutien logistique autonome appartenant aux unités de police constituées (560 personnes) et établissement de rapports d'inspection

Fourniture de rations alimentaires et d'eau potable aux 560 membres des unités de police constituées

Services administratifs pour 1 597 membres du personnel civil (455 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 966 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 146 Volontaires des Nations Unies) en moyenne

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline destiné à l'ensemble du personnel militaire et civil et du personnel de police, comprenant des activités de formation, de prévention et de suivi, ainsi que des recommandations sur les mesures à prendre en cas de faute

s'est pas avéré nécessaire de commander autant d'articles par la suite.

- Oui Un programme de formation et de sensibilisation a été lancé et des notices d'information sur le paludisme, la dengue, le VIH/sida et la grippe A (H1N1) ont été distribuées aux membres du personnel. Des formations aux premiers secours ont aussi été organisées.
- Oui Les principales délimitations administratives du Timor-Leste ont été cartographiées. Les cartes de la Cellule centrale d'analyse, les cartes des élections dans les *sucu* et les cartes aériennes sont consultables sur le serveur Web SIG. Le système Google Earth Enterprise est en cours d'installation.
- Oui Déploiement, relève ou rapatriement de quelque 558 membres d'unités de police constituées, 971 membres de la Police des Nations Unies et 33 officiers du groupe de liaison militaire (effectifs moyens).
- Oui 8 inspections visant à déterminer l'état opérationnel et 40 autres inspections ponctuelles ont été effectuées; 24 rapports d'inspection ont été établis.
- Oui 558 membres des unités de police constituées (effectif moyen) ont reçu sur commande des rations alimentaires et de l'eau potable. Le fournisseur a suivi le calendrier de livraison et honoré les commandes.
- Oui Services administratifs pour 1 435 membres du personnel civil (effectif moyen), dont 358 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 889 fonctionnaires recrutés sur le plan national, 7 membres du personnel temporaire et 181 Volontaires des Nations Unies
- Oui Organisation de formations sur la protection contre l'exploitation et la violence sexuelles, en plus de formation sur la déontologie et la discipline; recours accru au système de suivi des fautes pour repérer les manquements en période de mission ou entre deux missions

Installations et infrastructure

Construction ou amélioration d'équipements collectifs, d'installations de sécurité, de bâtiments divers, d'un réseau de distribution d'eau et d'entrepôts sur les 145 lieux de déploiement répartis sur 59 terrains dans l'ensemble de la zone de la Mission	Oui	Trois bâtiments construits, 27 bâtiments modernisés et 5 nouveaux abris pour groupes électrogènes sur divers sites. Toutes les stations de traitement des eaux usées et fosses septiques dans 42 sites et 4 centres d'appui régionaux sont par ailleurs en état de fonctionnement.
Entretien des camps installés à Dili, Baucau et Maliana pour les 560 membres des unités de police constituées	Oui	17 Logements en dur ont été entretenus sur 3 sites (Dili, Baucau et Maliana).
Entretien des locaux de travail des centres d'appui régionaux sur les 4 principaux sites (Baucau, Suai, Maliana, Oecussi)	28	Entretien des stations d'approvisionnement en eau et d'assainissement et installation de blocs sanitaires conteneurisés à Baucau
Entretien d'une piste permettant à des avions de taille moyenne à décollage et atterrissage courts de procéder à des vols à vue de jour dans des conditions de sécurité	Oui	Entretien de 44 centres d'appui régionaux sur 4 sites, y compris les postes des unités des gardes frontière des districts et les bâtiments utilisés dans le cadre du programme de partage des locaux. Des filtres pour l'approvisionnement en eau et des toilettes ont été installés dans les 4 principaux sites (Baucau, Suai, Maliana et Oecussi).
Entretien des locaux du quartier général de la Mission situé dans la caserne d'Obrigado, à Dili, afin d'accueillir l'ensemble du personnel déployé (civils, militaires et la Police des Nations Unies)	Non	Seuls 2 avions utilisent l'aéroport international de Dili. Le Gouvernement s'est chargé des travaux d'entretien de la piste.
Entretien des locaux de la « base arrière » de Darwin (Australie)	Oui	Entretien de 27 bâtiments et de tout le matériel d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Installation d'une pompe centrifuge et d'une pompe de drainage et construction de 5 gros réservoirs dans la canalisation d'évacuation
Entretien de l'équipement d'information géographique aux fins d'une cartographie couvrant l'ensemble du pays et comprenant les données sur les routes et les ponts des 3 principaux axes de communication (Baucau, Maliana et Suai) et de 13 axes secondaires, cet équipement permettant de fournir des services cartographiques à toutes les composantes de la MINUT et aux organismes partenaires, y compris 5 centres d'appui régionaux et 13 capitales de district	Oui	Entretien des locaux de la « base arrière »
	Oui	3 Cartographies des principaux axes de communication (Baucau, Maliana et Suai)
	563	Les forces de la Police des Nations Unies ont suivi une formation au système GPS et à la lecture des cartes.
	5 940	Tirage et diffusion de cartes d'échelles et de formats divers

Réparations essentielles de l'infrastructure de transport terrestre effectuées selon les besoins afin de faciliter les déplacements opérationnels de tous les éléments déployés de la MINUT, notamment la Police des Nations Unies et les officiers du groupe de liaison militaire

Non Des mesures ont été prises par le Gouvernement du Timor-Leste pour réhabiliter, entretenir et rénover les routes.

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 896 véhicules de l'ONU, dont 4 véhicules blindés et 17 engins pour véhicules spécialisés, dans un atelier installé à Dili et 4 dans les régions

Oui Entretien et exploitation de 884 véhicules de l'ONU, dont 17 engins pour véhicules spécialisés et 3 chariots élévateurs électriques

Approvisionnement en carburant et en lubrifiants pour une moyenne de 879 véhicules appartenant aux Nations Unies et de 147 appartenant aux contingents

Oui

864 Carburant et lubrifiants pour une moyenne de 864 véhicules appartenant à l'ONU

150 Carburant et lubrifiants pour une moyenne de 150 véhicules (70 500 litres au total)

Organisation d'un programme annuel de sensibilisation des conducteurs et d'une campagne de sécurité routière à l'intention de l'ensemble des membres du personnel de la Mission autorisés à conduire des véhicules appartenant à l'ONU

Oui Une campagne de sécurité routière a été organisée à l'intention de 1 456 membres du personnel autorisés à conduire des véhicules appartenant à l'ONU.

Transports aériens

Entretien et exploitation de 5 hélicoptères commerciaux et de 2 avions sur un site de la zone de la Mission à l'aéroport de Dili, permettant notamment d'assurer un service de secours et d'évacuation sanitaire aérienne

Oui Exploitation et entretien de 5 hélicoptères commerciaux et de 2 avions

Approvisionnement en carburant et en lubrifiants pour 5 hélicoptères et 2 avions

Oui Carburant et lubrifiants pour 5 hélicoptères et 2 avions (1 115 811 litres au total). Un hélicoptère a été rapatrié en novembre 2009.

Transmissions

Prestation de services d'appui et d'entretien pour un réseau satellitaire composé d'une station terrestre centrale à Dili, reliée à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, au Siège de l'Organisation à New York et à 13 sites dans la zone de la Mission (1 au quartier général, 4 dans les centres d'appui régionaux et 8 dans les districts des officiers de police de l'ONU) afin d'assurer des services de communication par téléphone et par télécopie et la transmission de données ainsi que des services de visioconférence

Oui Cet équipement représente la clef de voûte de l'infrastructure stratégique de la Mission en matière de transmissions, rendant possibles les services de communication par téléphone et la transmission de données.

Prestation de services d'appui et d'entretien pour un réseau radio à 2 voies à très haute fréquence (VHF)

Oui Quantités prévues et réelles ne sont pas les mêmes en raison du cycle normal de

et à haute fréquence (HF) composé de 65 répéteurs VHF, de 108 stations fixes VHF, de 79 stations fixes HF, de 948 postes mobiles VHF, de 523 postes mobiles HF et de 2 537 postes portatifs

livraisons/passations par profits et pertes/cessions du matériel pendant l'exercice considéré. Les chiffres étaient les suivants au 30 juin 2010 :

60	Répéteurs VHF entretenus et exploités
88	Stations fixes VHF entretenues et exploitées
72	Stations fixes HF entretenues et exploitées
1 063	Radios mobiles VHF entretenues et exploitées
574	Radios mobiles HF entretenues et exploitées
2 212	Postes portatifs entretenus et exploités
1 830	Téléphones entretenus et exploités

Prestation de services d'appui et d'entretien pour un réseau téléphonique, comptant 1 700 postes téléphoniques qui permet de transférer les appels automatiquement dans l'ensemble de la zone de la Mission

Prestation de services d'appui et d'entretien pour un système mobile de télécommunication

Oui Le système mobile de télécommunication a été déployé et testé tous les trois mois.

Prestation de services d'appui et d'entretien pour un studio d'enregistrement radiophonique à Dili

Oui Le studio produit un programme hebdomadaire de 30 minutes.

Informatique

Prestation de services d'appui et d'entretien pour un réseau local et étendu, 63 serveurs, 1 560 ordinateurs de bureau, 479 ordinateurs portables, 339 imprimantes et 72 scanners sur 5 sites majeurs répartis dans la zone de la Mission, eux-mêmes interconnectés et raccordés au réseau étendu de l'ONU

Oui	
1	Réseau local et étendu
75	Serveurs entretenus et exploités
1 845	Ordinateurs de bureau entretenus et exploités
543	Ordinateurs portables entretenus et exploités
324	Imprimantes entretenues et exploitées
72	Expéditeurs numériques entretenus et exploités

Services médicaux

Exploitation et entretien d'une unité médicale de niveau I+ permettant de pratiquer des interventions chirurgicales et de 8 dispensaires sur 8 sites

Oui	
1	Unité médicale de niveau I pleinement opérationnelle à Dili
4	Dispensaires pleinement opérationnels dans les 4 régions (Baucau, Maliana, Suai et Oecussi)
4	Unités médicales de niveau I des unités de police constituées pleinement opérationnelles

Exploitation et entretien d'un service de consultation et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH à l'intention de l'ensemble du personnel

239	Dépistages. Services de consultation et d'orientation vers d'autres centres médicaux du réseau mondial, et conseils nutritionnels
-----	---

Programme de sensibilisation au VIH à l'intention de tout le personnel (observateurs militaires, personnel de la police et personnel civil), avec une composante de sensibilisation par les pairs

Oui Un programme de sensibilisation et d'information a été appliqué avec succès; 2 500 dépliant, 2 000 calendriers, 3 000 affiches et 1 500 bulletins d'information ont été distribués à l'ensemble du personnel. Tout le personnel médical a suivi une formation sur le VIH/sida.

Sécurité

Protection rapprochée du Chef de la Mission, de certains hauts responsables de la Mission et de personnalités en visite

Oui La protection rapprochée et la sécurité des personnes ont été assurées.

Prestation de conseils en matière de sécurité au domicile à 34 officiers de liaison et officiers d'état-major, 455 membres du personnel, 146 Volontaires des Nations Unies et 1 045 membres de la Police des Nations Unies et, s'il y a lieu, évaluation effectuée à leur domicile

Oui 260 domiciles ont été inspectés pour déterminer si les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile étaient respectées, et des gardes leur ont été assignés.

Prestation de services d'appui et d'entretien pour un réseau radio à 2 voies à très haute fréquence (VHF) et à haute fréquence (HF) composé de 65 répéteurs VHF, de 108 stations fixes VHF, de 79 stations fixes HF, de 948 postes mobiles VHF, de 523 postes mobiles HF et de 2 537 postes portatifs

Oui Le contrôle des accès et la surveillance du périmètre de sécurité ont été renforcés par la conclusion d'un contrat avec une nouvelle agence de sécurité, l'installation de caméras de télévision en circuit fermé, la multiplication des patrouilles de sécurité auprès du personnel recruté sur le plan international et la fourniture de vêtements de pluie au personnel de sécurité et aux gardiens employés par l'agence de sécurité.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	1 477,8	1 591,8	(114,0)	(7,7)
Contingents	–	–	–	–
Police des Nations Unies	45 123,2	45 828,9	(705,7)	(1,6)
Unités de police constituées	17 453,9	16 189,8	1 264,1	7,2
Total partiel	64 054,9	63 610,5	444,4	0,7
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	61 288,7	59 142,6	2 146,1	3,5
Personnel recruté sur le plan national	6 722,5	9 597,7	(2 875,2)	(42,8)
Volontaires des Nations Unies	8 110,0	7 367,5	742,5	9,2
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 621,8	758,9	862,9	53,2
Total partiel	77 743,0	76 866,7	876,3	1,1
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	668,4	452,3	216,1	32,3
Voyages	6 023,2	3 331,2	2 692,0	44,7
Installations et infrastructures	15 990,4	13 451,2	2 539,2	15,9
Transports terrestres	2 739,3	2 998,7	(259,4)	(9,5)
Transports aériens	19 805,3	15 032,1	4 773,2	24,1
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Communications	7 757,4	5 527,8	2 229,6	28,7
Informatique	5 910,8	5 316,0	594,8	10,1
Santé	1 893,4	1 588,9	304,5	16,1
Matériel spécial	244,3	247,1	(2,8)	(1,1)
Fournitures, services et matériel divers	3 109,0	2 696,4	412,6	13,3
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	64 141,5	50 641,6	13 499,9	21,0
Total brut	205 939,4	191 118,8	14 820,6	7,2
Recettes provenant des contributions du personnel	7 760,7	8 708,6	(947,9)	(12,2)
Total net	198 178,7	182 410,3	15 768,4	8,0
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	205 939,4	191 118,8	14 820,6	7,2

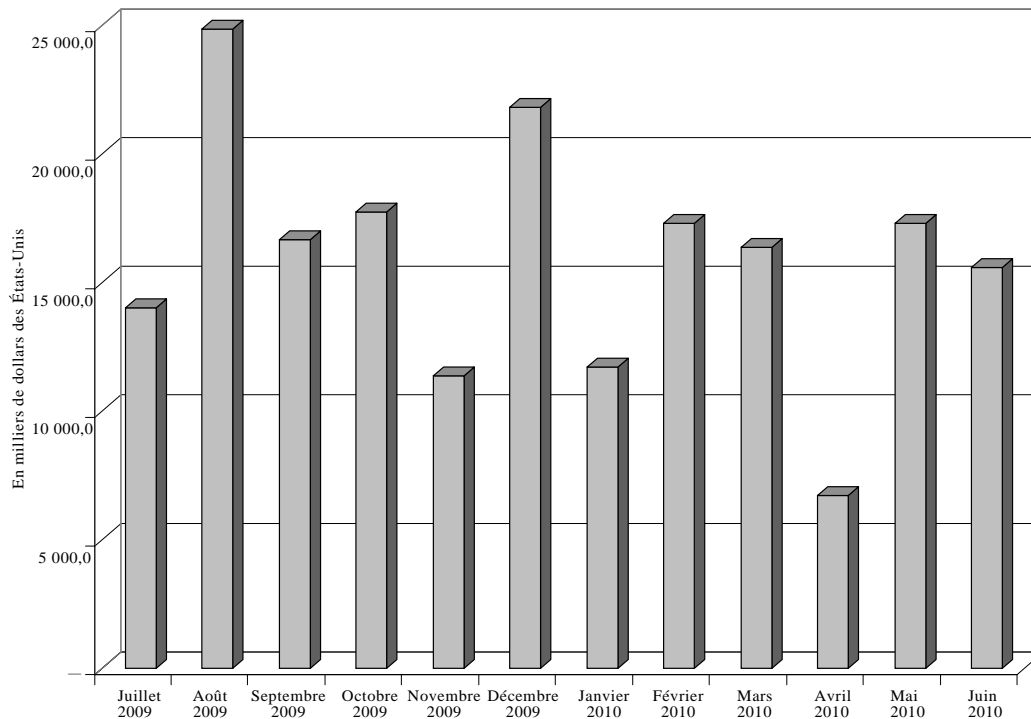
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	64 055	3 120	67 175
II. Personnel civil	77 743	820	78 563
III. Dépenses opérationnelles	64 142	(3 940)	60 202
Total	205 940	–	205 940
Pourcentage de réaffectations			1,9

48. Au cours de la période examinée, un montant total de 3 940 000 dollars a été prélevé sur les dépenses opérationnelles afin de couvrir, pour l'essentiel, les dépenses plus élevées que prévu au titre des indemnités de subsistance (missions) des observateurs militaires et des membres de la Police des Nations Unies et des unités de police constituées. Ce déficit s'expliquait en partie par le maintien d'une unité de police constituée et du matériel appartenant à ce contingent et par le montant plus élevé que prévu des traitements du personnel recruté sur le plan national.

C. Répartition mensuelle des dépenses



49. Au cours de la période examinée, les dépenses ont été plus élevées que la moyenne, essentiellement en août et en décembre 2009. Les augmentations d'août et de décembre résultant de l'achat de carburants et de lubrifiants destinés aux transports terrestres et aériens et de la prestation de services de sécurité s'expliquent par l'augmentation des engagements pris pour que des fonds soient affectés aux activités pour l'ensemble de l'exercice. Par ailleurs, le montant plus élevé des dépenses au mois de décembre s'explique par les engagements pris au titre du matériel majeur appartenant au contingent et au titre des contingents. Si le montant des dépenses a été inférieur à la moyenne au mois d'avril, c'est essentiellement parce que les fonds qui avaient été bloqués pour les contrats, d'un montant de 11,9 millions de dollars, ont été débloqués après l'annulation de ceux-ci, car il fallait revoir les modalités du contrat des opérations aériennes de manière à tenir compte d'un nombre d'heures de vol moins important que prévu.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	834,9
Recettes diverses ou accessoires	821,1
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(1,5)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	1 320,4
Total	2 974,9

E. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Observateurs militaires	–
Contingents	–
Unités de police constituées	3 416,0
Total partiel	3 416,0
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	1 160,6
Communication	527,6
Santé	169,3
Matériel spécial	247,1
Total partiel	2 104,5
Total	5 520,5

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,00	25 août 2006	25 août 2006
Usage opérationnel intensif	0,00	25 août 2006	25 août 2006
Acte d'hostilité ou abandon forcé	0,60	25 août 2006	25 août 2006
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,5 à 4,5		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission ^a	2 830,1
Contributions volontaires en nature	–
Total	2 830,1

^a Valeur locative annuelle des bâtiments gouvernementaux occupés par la MINUT à Dili, Baucau, Bobonaro, Covalima et Oecussi.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	(114,0)	(7,7 %)

50. L'écart est dû au montant plus important que prévu de l'indemnité de subsistance (missions). Le nouveau montant (140 dollars pour les 30 premiers jours, puis 119 dollars) a été appliqué après la présentation du budget et n'avait donc pas été pris en compte dans le budget. Ce dépassement de crédits est en partie compensé par des dépenses inférieures aux prévisions au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement des observateurs militaires, en raison de la baisse du prix des vols et de l'absence de cas de décès ou d'invalidité signalés.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	(705,7)	(1,6 %)

51. L'écart s'explique par le montant plus élevé que prévu de l'indemnité de subsistance (missions) et du taux d'occupation des postes. L'effectif moyen de la Police des Nations Unies a en effet été de 971 membres, contre 892 prévus dans le budget. Ce dépassement de crédits est compensé par l'économie réalisée au titre du

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins $\pm 5\%$ ou 100 000 dollars.

déploiement, de la relève et du rapatriement du personnel, en raison du recours à des vols affrétés qui ont permis d'éviter l'achat de billets individuels.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	1 264,1	7,2 %

52. L'écart est dû au montant moins important que prévu des dépenses engagées au titre du déploiement et de la relève des unités, en raison du recours à des vols affrétés, évitant l'achat de billets individuels. Cette économie potentielle est toutefois partiellement annulée par des dépenses supérieures aux prévisions au titre du remboursement des dépenses des unités de police et du matériel appartenant à ces contingents, du fait qu'une unité de police constituée n'a pas été rapatriée. Par ailleurs, le montant moins important que prévu des dépenses s'explique par le coût inférieur aux prévisions du transport du matériel appartenant aux contingents.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	2 146,1	3,5 %

53. L'écart s'explique essentiellement par la différence entre le montant des dépenses communes de personnel effectivement engagées et celui, plus élevé, qui avait été prévu dans le budget, qui prévoyait une modification des dépenses communes de personnel, conformément à la résolution 63/250 de l'Assemblée générale sur les nouveaux régimes des engagements qui devaient être mis en application à compter du 1^{er} juillet 2009. Alors que le crédit demandé avait été prévu pour un nombre moyen de 357 fonctionnaires recrutés sur le plan international, ils ont été, en réalité, 358 en moyenne pendant l'exercice. Par conséquent, l'économie potentielle est partiellement annulée par des dépenses plus élevées que prévu au titre des traitements et des contributions du personnel, en raison d'un montant moyen des traitements supérieur aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(2 875,2)	(42,8%)

54. L'écart s'explique essentiellement par des dépenses plus importantes que prévu au titre des traitements du personnel recruté sur le plan national, en raison d'une augmentation des traitements moyens et des dépenses connexes résultant de l'entrée en vigueur des nouveaux régimes des engagements, en application de la résolution 63/250 de l'Assemblée générale. Par ailleurs, le taux de vacance de postes (9,3 %) a été inférieur aux 10 % approuvés dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	742,5	9,2%

55. L'écart est dû au rapatriement de 50 % des Volontaires temporaires qui a suivi les élections de décembre 2009. Des crédits avaient été prévus dans le budget pour financer ces postes pour une durée de 11 mois, mais sur les 62 Volontaires, 29 ont été rapatriés au bout de six mois. Les 50 % de Volontaires restants ont été affectés à l'organisation des élections législatives et présidentielles à venir.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	862,9	53,2 %

56. L'écart tient essentiellement au retard pris dans le recrutement et à un taux de vacance de postes de 63,6 % pour le personnel recruté sur le plan international.

	<i>Écart</i>	
Consultants	216,1	32,3 %

57. L'écart s'explique par le fait que les dépenses engagées au titre des consultants non formateurs ont été inférieures aux prévisions, en raison du report du programme des affaires politiques destiné à analyser les stratégies des partis politiques et à établir des contacts avec les nouvelles entreprises du Timor-Leste. Par ailleurs, le groupe chargé de la formation ne disposait pas de tous les moyens nécessaires pour s'atteler à toutes les activités de formation au sein de la Mission et de ce fait, certains stages de formation prévus pour cet exercice n'ont pas été réalisés.

	<i>Écart</i>	
Voyages	2 692,0	44,7 %

58. L'écart s'explique par le fait que le nombre de voyages en mission a été réduit grâce à un contrôle efficace tout au long de l'exercice et que les dépenses engagées à ce titre ont été inférieures aux prévisions. Par ailleurs, certains stages de formation et voyages à l'étranger prévus ont été repoussés afin de ne pas perturber le déroulement des opérations et de garantir le bon fonctionnement de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	2 539,2	15,9 %

59. L'écart s'explique par le fait que les dépenses engagées au titre des services d'entretien ont été inférieures aux prévisions à la suite d'un appel d'offres, par le retard pris dans la livraison des photocopieurs, l'achat d'un moins grand nombre d'installations préfabriquées, l'absence de chantiers routiers et les économies réalisées au titre du matériel de nettoyage. Ces économies sont partiellement annulées par un dépassement de crédits au titre des pièces détachées, des carburants et des lubrifiants, des fournitures d'entretien et du mobilier de bureau.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(259,4)	(9,5 %)

60. L'écart s'explique essentiellement par le fait que les dépenses engagées au titre des carburants ont été plus élevées que prévu en dépit d'une réduction de la consommation, du fait de la hausse des coûts. Ainsi, le coût unitaire du litre de carburant, estimé à 0,40 dollar dans le budget, a en réalité atteint 0,65 dollar. Le dépassement de crédits s'explique également par les frais de manutention, l'achat d'un groupe électrogène de parc et des dépenses de l'exercice précédent au titre du transport de véhicules qui avaient été imputées par erreur à une autre mission. Il a

été en partie compensé par des économies réalisées au titre des réparations et des pièces détachées.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	4 773,2	24,1 %

61. L'écart est dû au fait que le nombre d'heures de vol et les dépenses d'exploitation des avions et des hélicoptères ont été moins importants que prévu et que les dépenses au titre du carburant aviation ont été inférieures aux prévisions en raison d'une moindre exploitation des appareils. Le nombre d'heures de vol a été réduit car la Mission a modifié son concept des opérations et son plan de vol. En outre, un hélicoptère a été rapatrié fin novembre 2009. Par ailleurs, les économies réalisées s'expliquent en partie par des dépenses moins importantes que prévu engagées au titre des services, en raison de la décision qui a été prise de ne pas faire appel à une équipe d'intervention d'urgence professionnelle.

	<i>Écart</i>	
Communications	2 229,6	28,7 %

62. L'écart s'explique essentiellement par des dépenses inférieures aux prévisions, en raison de l'incapacité du fournisseur d'établir des lignes de communication avec la Base de soutien logistique des Nations Unies et des fluctuations concernant leur utilisation. Il s'explique également par le nombre moins important que prévu de locations mensuelles de sites Timor Telecom. Les dépenses au titre des services d'information ont également été inférieures aux prévisions en raison du retard pris dans le recrutement du personnel.

	<i>Écart</i>	
Informatique	594,8	10,1 %

63. L'écart est dû à la réduction des ressources nécessaires au titre du matériel et des licences, en raison du bon état du matériel et de la qualité de l'entretien et de la manutention. Les économies réalisées s'expliquent aussi par le retard pris dans la mise en œuvre et l'achat des nouvelles licences d'utilisation des logiciels, qui n'ont eu lieu qu'au cours de l'exercice 2010/11. Ces économies potentielles ont été annulées par l'augmentation des tarifs des prestataires de services.

	<i>Écart</i>	
Santé	304,5	16,1 %

64. L'écart s'explique essentiellement par le fait qu'il n'a pas été nécessaire de procéder à l'évacuation sanitaire secondaire de personnel par avion sanitaire vers un hôpital d'Adélaïde ou de Sydney. Les économies réalisées sont également dues, en partie, au fait que les dépenses engagées au titre des fournitures médicales ont été moins élevés que prévu, en raison du retard pris dans l'ouverture de la nouvelle unité médicale de niveau I plus.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	412,6	13,3 %

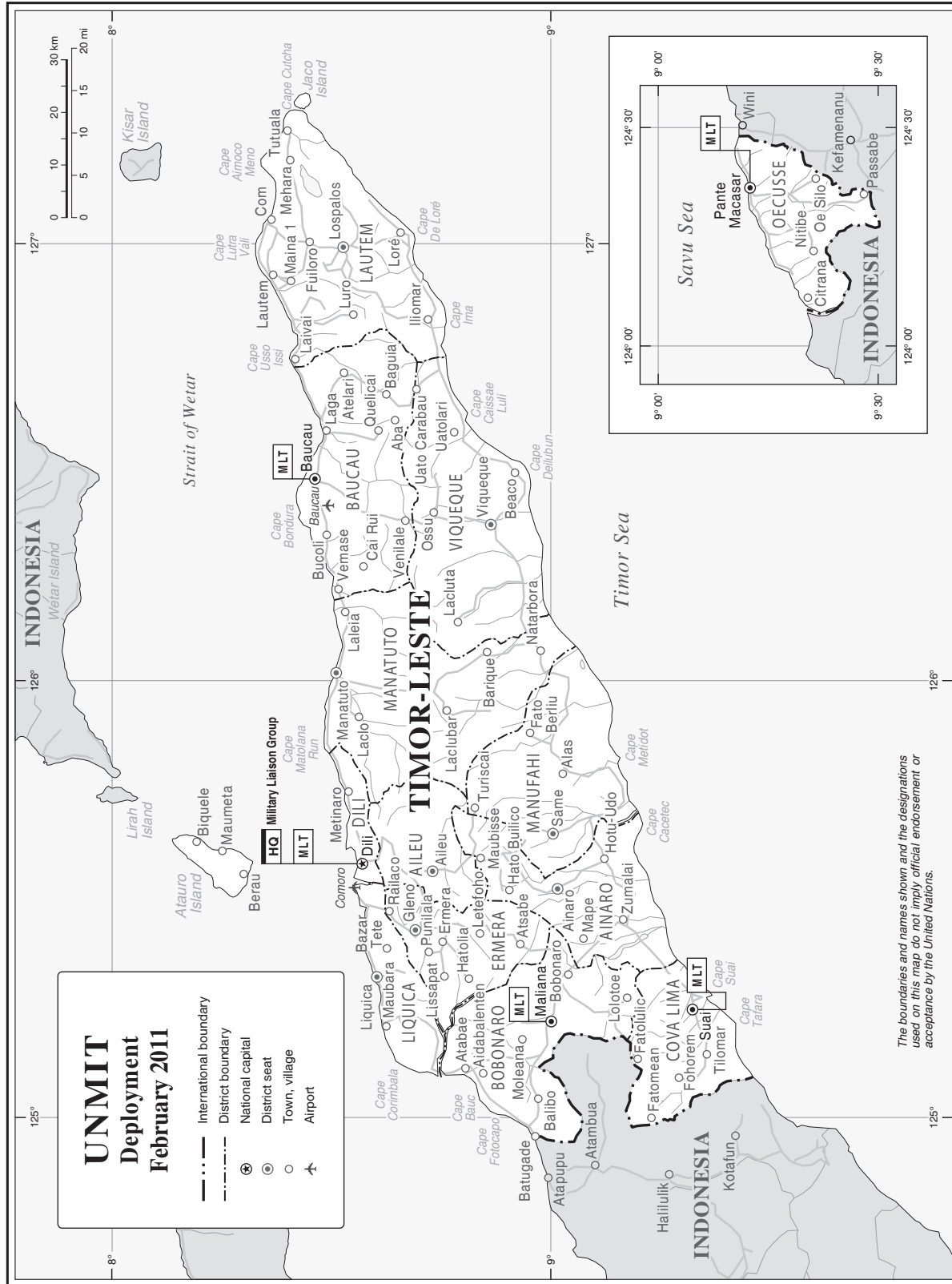
65. L'écart est dû au report des achats de matériel de détente et de loisirs ou autre, et aux dépenses moins importantes que prévu au titre des assurances générales.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

En ce qui concerne le financement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010, soit 14 820 600 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2010 (2 974 900 dollars) provenant des intérêts créditeurs (834 900 dollars), de recettes diverses ou accessoires (821 100 dollars) et des économies résultant de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (1 320 400 dollars), déduction faite des ajustements sur exercices antérieurs (1 500 dollars).



The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Map No. 4286 Rev. 8 UNITED NATIONS
February 2011 (Colour)

Department of Field Support
Cartographic Section